

ANTONIO GUTERRES L'A RAPPELÉ HIER
**L'ONU EST LA SEULE INSTANCE
HABILITÉE À AGIR AU NOM
DE L'ENSEMBLE DES ÉTATS**

Le Conseil de sécurité des Nations unies demeure l'unique instance habilitée à agir au nom de l'ensemble des États sur les questions liées à la paix et à la sécurité internationales, a déclaré lundi le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, soulignant la nécessité d'engager sans tarder une réforme de cet organe.



P.7

ENTRENOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Mardi 8 chaâbane - 27 Janvier 2026 - N° 1221: ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

GUERRE AU SAHARA
OCCIDENTAL
**L'ARMÉE SAHRAOUIE
CIBLE LES BASES DE
L'ARMÉE
D'OCCUPATION
MAROCAINE DANS LE
SECTEUR DE GUELTA**



Des unités de l'Armée populaire de libération sahraoui (APLS) ont ciblé, lundi, des positions de l'armée d'occupation marocaine dans le secteur de Guelta, "leur infligeant des pertes humaines et matérielles", a indiqué un communiqué militaire du ministère de la Défense sahraoui.

P.7

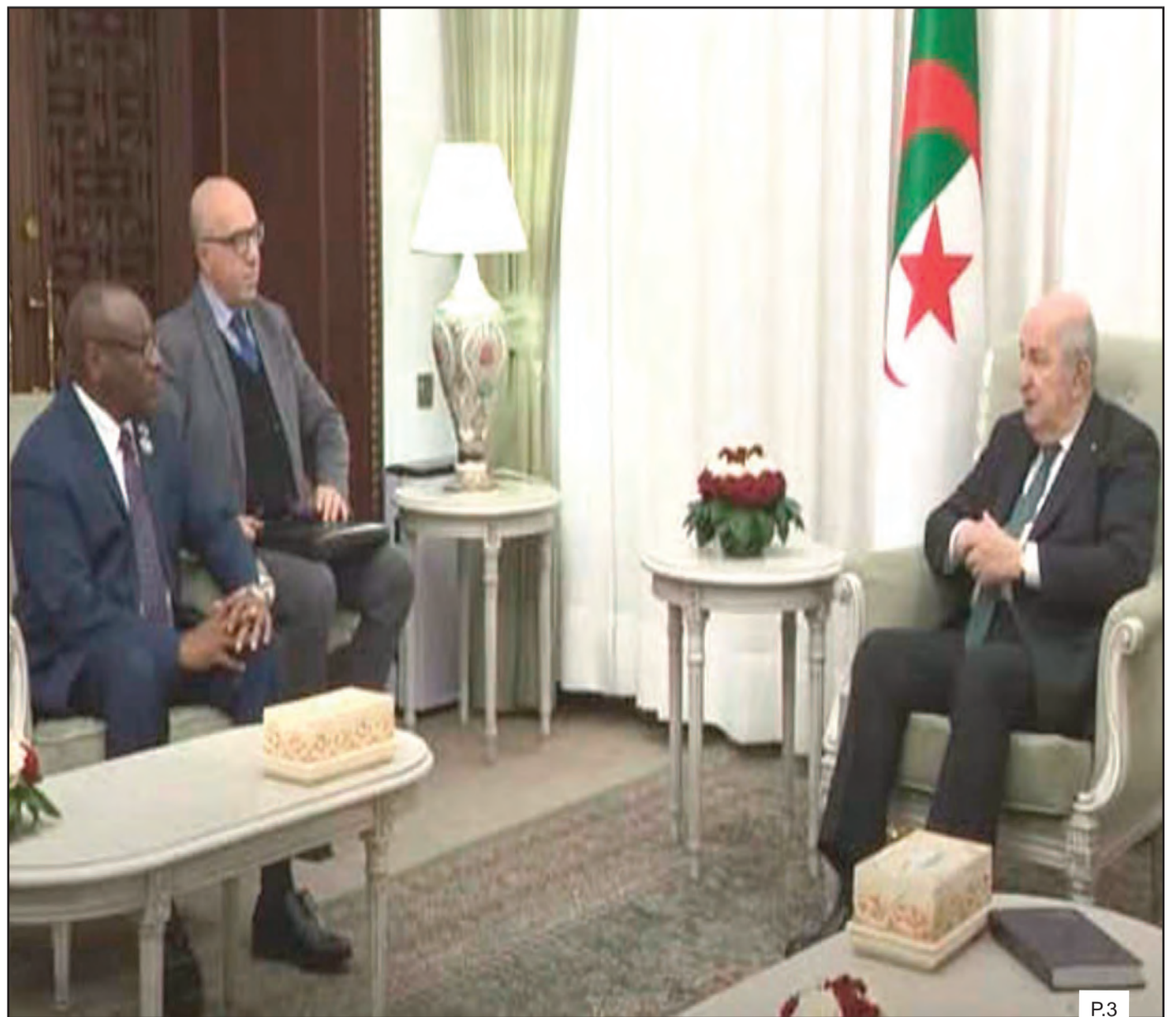
ÉDUCATION NATIONALE
**CONCERTATION
AUTOUR DU
STATUT DES
FONCTIONNAIRES**

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Saadaoui, a présidé lundi à Alger une réunion de concertation et de coordination réunissant les responsables des organisations syndicales agréées du secteur, dans le cadre de la continuité des échanges consacrés à l'avant-projet de révision du décret exécutif 25-54 relatif au statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'Éducation nationale.

P.2

AUDIENCE PRÉSIDENTIELLE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT DE L'ONU



P.3

Le Secrétaire général adjoint des Nations unies, secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) Claver Gatete a affirmé hier que l'Algérie a investi ses ressources au service de son peuple et constitue un exemple à suivre en matière de développement, saluant "le grand progrès" réalisé dans ce domaine.

TRAVAUX PUBLICS

L'EXTENSION DU PORT PHOSPHATIER D'ANNABA TRÈS SUIVIE PAR DJELLAOUI

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé lundi une réunion de travail consacrée au suivi de l'avancement de la réalisation du projet d'extension du port phosphatier d'Annaba, qui comprend la construction d'un quai minier dans le cadre du projet du complexe de phosphate intégré, a indiqué un communiqué du ministère.

P.4

CHEPTEL

LE BURKINA FASO VA IMPORTER DES VACHES BRÉSILIENNES

Au Burkina Faso, l'élevage est un pilier économique majeur. Il représente près de 12 % du produit intérieur brut et occupe environ 72 % de la population. Afin de renforcer la productivité du cheptel national et d'accroître la production de viande et de lait, le gouvernement mise désormais sur l'amélioration génétique.

Par Nawal Bordji

Dans ce cadre, une opération d'importation de 710 vaches gestantes en provenance du Brésil a été officiellement annoncée le 24 janvier. Cette acquisition est destinée aux promoteurs de fermes d'élevage et s'inscrit dans une stratégie globale de modernisation des filières laitière et bovine-viande.

Cette démarche fait suite à des discussions engagées en juin 2025 entre le Centre de promotion de l'aviculture et de multiplication des animaux performants (CPAMAP) et l'Institut Daniel Franco (IDF), un expert brésilien de la sélection animale.

Les races bovines concernées sont le Guzéra, le Gir, l'Holstein et le Nelore. Le ministère de l'Agriculture souligne que les races laitières sélectionnées peuvent produire de 15 à 40 litres de lait quotidiennement, tandis que le Nelore, orienté vers la boucherie, peut atteindre 1 100 kg à cinq ans. Ceci contraste fortement avec les races locales, dont la production laitière se situe généralement entre 0,5 et 1,3 litre par jour et par vache.

Selon Ardiouma Sirima, directeur général du CPAMAP, le choix du Brésil s'explique par son expertise reconnue en élevage performant et par des similitudes climatiques favorables à l'adaptation des animaux.

L'objectif est de diffuser progressivement ces lignées à haut rendement auprès des éleveurs burkinabè pour accroître la productivité du cheptel et renforcer la sécurité alimentaire. Cette ambition génétique



s'accompagne d'une volonté politique affirmée depuis 2025 de développer les filières lait et viande à l'échelle industrielle et de réduire la dépendance aux importations.

Pour le lait, cette ambition se concrétise par la création de la société publique Faso Kosam, inaugurée en mars dernier. Sa mission est d'organiser l'approvisionnement, la transformation et la distribution du lait. Les autorités espèrent ainsi couvrir au moins la moitié des besoins nationaux en produits laitiers d'ici 2030. Actuellement, le pays importe en moyenne près de 25 000 tonnes de produits laitiers par an, pour une valeur annuelle d'environ 29 millions de dollars.

Côté viande, l'ambition est de positionner le Burkina Faso à l'exportation. L'agence publique Faso Abattoir a été créée en avril dernier pour professionnaliser la gestion des abattoirs. Un programme de réhabilitation et de construction de nouvelles uni-

tés de transformation est également prévu, illustré par le démarrage en janvier 2026 d'un abattoir à Banfora pour un investissement de près de 5 millions de dollars.

En 2023, le cheptel national était estimé à près de 71 millions de têtes, composé à 49,5 % de volailles, 16,1 % d'ovins, 15,3 % de caprins et 14 % de bovins.

Au-delà de l'importation, cette opération s'inscrit dans un plan d'accompagnement technique et logistique pour assurer une transition réussie. Des programmes de formation sont prévus pour les éleveurs bénéficiaires, afin de les familiariser avec les spécificités zootechniques et sanitaires de ces nouvelles races. L'adaptation des animaux aux conditions sahéniennes, malgré les similitudes climatiques évoquées, reste un point de vigilance. Elle nécessitera une gestion rigoureuse de l'alimentation, de l'hydratation et des soins vétérinaires, dans un contexte où les

sécheresses récurrentes constituent un défi permanent.

Cette initiative génétique doit aussi être envisagée dans une perspective de durabilité et de préservation de la biodiversité. Des généticiens locaux soulignent l'importance de ne pas marginaliser les races autochtones, comme le taurin Baoulé ou la race peulh soudanienne, qui possèdent des atouts précieux de rusticité et de résistance aux maladies. Un programme d'amélioration parallèle de ces souches locales est évoqué pour maintenir un patrimoine génétique diversifié, essentiel à la résilience à long terme du secteur.

La réussite de cette stratégie repose également sur le maillage territorial et l'accès aux marchés. Les fermes modèles issues de ce projet devront être connectées à des circuits de collecte efficaces pour acheminer le lait vers les centres de transformation comme Faso Kosam. De même, la filière viande nécessite une logistique frigorifique performante pour garantir la qualité des produits destinés à l'exportation. Le gouvernement compte sur des partenariats public-privé pour développer ces infrastructures critiques, souvent coûteuses.

Enfin, cette modernisation de l'élevage burkinabè s'articule avec des enjeux socio-économiques plus larges. En augmentant les rendements, elle vise à améliorer les revenus des éleveurs, majoritairement regroupés au sein d'exploitations familiales. L'objectif sous-jacent est de freiner l'exode rural et de contribuer à la stabilisation de régions parfois fragiles. Si les défis sont nombreux – adaptation technique, financement des infrastructures, préservation de la biodiversité – cette politique volontariste marque une étape décisive dans la quête d'autosuffisance alimentaire et de transformation structurelle de l'économie pastorale du Burkina Faso.

N.B

AGROALIMENTAIRE

DANONE RAPPELLE DES LAITS INFANTILES ET LAISSE DES PLUMES EN BOURSE

La valeur Danone a de nouveau reculé à la Bourse de Paris ce lundi 26 janvier, enregistrant l'une des plus fortes baisses du CAC 40. À la mi-journée, le titre cédait près de 4 %, pénalisé par l'annonce, faite en fin de semaine précédente, de rappels ciblés concernant certains lots de laits infantiles. Cette décision, prise dans un contexte de durcissement des recommandations sanitaires dans plusieurs pays, a ravivé les inquiétudes des investisseurs, même si de nombreux analystes appellent à relativiser la portée de l'événement.

La baisse du titre fait suite à une communication officielle du groupe, qui a indiqué avoir retiré un nombre très restreint de références sur des marchés précis. Danone explique cette mesure par l'évolution des seuils de tolérance fixés par certaines autorités locales, tout en assurant que l'ensemble de ses produits respecte pleinement les normes de sécurité alimentaire en vigueur. Selon l'entreprise, les contrôles de routine et les analyses complémentaires menées récemment confirment l'innocuité de ses laits infantiles.

Si le groupe n'a pas détaillé l'origine géographique des produits concernés, l'autorité sanitaire irlandaise avait, quelques jours auparavant, recommandé le rappel de lots spécifiques en raison d'un risque potentiel lié à la présence de céréulide. Cette toxine, produite par la bactérie *Bacillus cereus*, peut provoquer des troubles digestifs bénins et temporaires. Les experts soulignent toutefois qu'elle ne

se développe qu'en cas de forte concentration bactérienne et qu'elle n'est pas vivante, même si elle résiste à la chaleur et à l'acidité lors des processus industriels.

Avant l'Irlande, Singapour avait déjà demandé, à titre préventif, le retrait d'un lot destiné à son marché. Pour plusieurs analystes, ces décisions reflètent avant tout un abaissement des seuils réglementaires plutôt qu'un manquement de Danone aux règles sanitaires. Deutsche Bank estime ainsi que la situation est très différente de celle de Nestlé, confronté depuis plusieurs semaines à des rappels massifs dans plus de cinquante pays. Dans l'ensemble du secteur, les rappels de laits infantiles se sont multipliés. Outre Nestlé, dont certains produits ont été associés à des enquêtes après le décès de nourrissons en France, Lactalis a également procédé à de vastes retraits dans plusieurs régions du monde. Dans la plupart des cas, les soupçons portent sur une contamination possible d'un additif spécifique, l'acide arachidonique, utilisé pour rapprocher la composition des préparations infantiles de celle du lait maternel. Bien que cette substance ne soit pas obligatoire dans toutes les régions, elle est largement utilisée et sa contamination demeure rare et peu dangereuse à très faible dose. Barclays évoque un problème de qualité chez un sous-traitant commun à l'ensemble de l'industrie, identifié comme un fournisseur chinois d'huile d'ARA. Cette hypothèse contribue à rassurer les marchés quant au caractère systémique, mais limité, de l'inci-

dent. Néanmoins, la nervosité demeure, car le lait infantile constitue l'un des principaux moteurs de croissance et de rentabilité de Danone. Au premier semestre 2025, la nutrition spécialisée représentait plus de la moitié du résultat opérationnel courant du groupe et affichait la plus forte progression de chiffre d'affaires.

Face à cette situation, les analystes saluent toutefois la stratégie d'anticipation adoptée par Danone. Oddo BHF souligne que le groupe privilégie désormais la prévention plutôt que la réaction, une approche jugée favorable à long terme pour préserver la confiance des consommateurs. L'impact financier des rappels est estimé à quelques dizaines de millions d'euros, un montant jugé absorbable. Barclays partage cette analyse et considère que, même dans un scénario plus contraignant, l'effet resterait limité, tout en notant que la situation de Danone apparaît bien moins critique que celle de son concurrent suisse.

À court terme, le titre pourrait rester sous pression. Mais pour plusieurs établissements, cette phase de faiblesse constitue davantage une opportunité d'investissement qu'un signal d'alarme durable. En démontrant la robustesse de ses processus industriels et sa conformité aux normes les plus strictes, Danone pourrait, à terme, renforcer sa crédibilité et même gagner des parts de marché, au détriment de concurrents plus lourdement affectés.

N.B

ÉDUCATION NATIONALE CONCERTATION AUTOUR DU STATUT DES FONCTIONNAIRES

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Saadaoui, a présidé lundi à Alger une réunion de concertation et de coordination réunissant les responsables des organisations syndicales agréées du secteur, dans le cadre de la continuité des échanges consacrés à l'avant-projet de révision du décret exécutif 25-54 relatif au statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'Éducation nationale.

Par Halim Dardar

A l'ouverture de cette rencontre, marquée par la présence de représentants du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, de la Direction générale de la fonction publique ainsi que de cadres du ministère et de délégués syndicaux, le ministre a expliqué que cette étape s'inscrit dans la poursuite des discussions engagées autour de l'amendement, notamment en ce qui concerne les fonctionnaires des services économiques, tout en visant à finaliser la coordination avec le secteur du travail. Revenant sur le cheminement du processus, M. Saadaoui a rappelé les différentes phases déjà franchies, depuis les premières séances de dialogue jusqu'aux secondes, en passant par l'élaboration d'une version initiale du texte, la collecte des observations et leur reformulation. Cette démarche progressive vise, a-t-il souligné, à parvenir au plus large consensus possible avant la transmission du projet aux instances gouvernementales compétentes. Le ministre a précisé que cette initiative a pour fi-



nalité essentielle l'amélioration des conditions professionnelles des fonctionnaires, ainsi que le renforcement de la stabilité et du bien-être au travail, en conformité avec les orientations du gouvernement et les priorités fixées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Il a, à ce titre, insisté sur la nécessité d'une participation réelle des organisations syndicales et sur

le recours, chaque fois que requis, à des expertises techniques et financières. Abordant la situation des membres des organisations syndicales, M. Saadaoui a indiqué que certaines procédures administratives restent provisoirement suspendues dans l'attente de l'achèvement de la coordination avec le ministère du Travail et de l'actualisation des listes concernées, afin de garantir

ultérieurement un traitement automatisé fiable, précis et transparent. Le ministre a enfin réaffirmé l'engagement de son département à maintenir un dialogue constructif et continu avec l'ensemble des partenaires sociaux, dans l'intérêt de la communauté éducative et dans la perspective de consolider durablement la stabilité au sein du secteur. **H.D**

BADDARI À L'UNIVERSITÉ DE BAB EZZOUAR IL INAUGURE LE "GUICHET UNIQUE" ET UNE FILIALE SPÉCIALISÉE

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a effectué, lundi, une visite à l'Université des Sciences et de la Technologie Houari-Boumediene (USTHB) à Bab Ezzouar (Alger), où il a procédé à l'inauguration du "Guichet unique" ainsi que d'une filiale spécialisée dans l'analyse des produits pharmaceutiques.

A cette occasion, M. Baddari a indiqué que le "Guichet unique" permettra aux étudiants porteurs de projets de "bénéficier des mesures relatives à l'accompagnement de la transformation de leurs idées en projets, puis en start-up à même de soutenir l'économie nationale", précisant que ce guichet comprend des représentants de plu-

sieurs secteurs ministériels ainsi que de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI).

Cette structure se veut un nouveau jalon dans "le processus de renforcement des efforts visant à raffermir le partenariat entre les établissements universitaires et leur environnement socioéconomique", en concrétisation de la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, tendant à ériger l'Université en "un catalyseur central" de l'économie nationale et à contribuer à la concrétisation du développement national, à travers la valorisation des résultats de la recherche scientifique et la transformation des idées en des produits commercialisables".

Lors de la visite, M. Baddari a également inauguré une filiale spécialisée dans la réalisation d'analyses physicochimiques des produits pharmaceutiques, appelant les étudiants à la nécessité de valoriser les résultats de leurs recherches scientifiques dans ce domaine vital et de les concrétiser sur le terrain.

Le ministre s'est également rendu au laboratoire "Chromatographie", la plateforme technique des analyses physicochimiques, ainsi que l'exposition des projets innovants abritée par le bâtiment des start-up. **R.A**

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA JEUNESSE LANCEMENT DE LA 2^e ÉDITION DES GROUPES DE JEUNES CIBLÉS SUR LA PARTICIPATION POLITIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Les travaux de la deuxième édition des groupes de jeunes ciblés, organisés par le Conseil supérieur de la jeunesse sous le slogan "Participation politique et développement local", ont débuté, lundi à la salle omnisports "Hamada Ahmed" de la ville de Saïda.

A cette occasion, le coordinateur de la région ouest et membre national du Conseil supérieur de la jeunesse, Abir Oussama, a indiqué dans son allocution que l'objectif de cette rencontre est de promouvoir la participation des jeunes à la vie publique, ainsi qu'au développement local et national, à travers le renforcement de leur autonomisation politique et économique.

Il a ajouté que cette initiative s'inscrit dans une série de rencontres visant à renforcer la participation politique des jeunes et à consolider leur engagement conscient dans les affaires publiques, soulignant que cette rencontre ouvre un espace de dialogue permettant aux jeunes de présenter leurs idées et d'exprimer leurs opinions et préoccupations, ce qui contribue à renforcer leur rôle de leadership dans la vie publique et à consacrer leur participation effective au processus de développement local.

Dans le même contexte, il a souligné que les groupes de jeunes ciblés constituent un cadre approprié pour l'élaboration de recommanda-

tions et de propositions susceptibles d'être concrétisées sur le terrain, notamment celles liées au soutien des initiatives de jeunesse et à l'accompagnement des projets à caractère économique et social.

Ces activités ont été marquées par l'organisation de quatre ateliers, chacun regroupant 15 jeunes, au cours desquels un espace de dialogue direct a été ouvert avec les participants afin d'identifier leurs préoccupations et leurs perceptions relatives à la participation politique, aux mécanismes d'implication dans la gestion des affaires publiques locales, ainsi qu'au rôle des jeunes dans la proposition de solutions de développement et l'accompagnement des politiques publiques au niveau local.

Les travaux des ateliers ont également été ponctués de débats constructifs, au cours desquels les participants ont exprimé leurs aspirations à une participation politique plus large, soulignant l'importance d'impliquer les jeunes dans les processus de prise de décision locale et de renforcer les canaux de communication entre les jeunes et les institutions, contribuant ainsi à l'ancrage de la culture de participation et de citoyenneté et à la réalisation d'un développement local durable. **R.A**

HADJ 2026 OUVERTURE DES COMPTES ÉLECTRONIQUES SUR LE PORTAIL "BAWABET EL HADJ DZ" ET L'APPLICATION "RAKB ALHAJJI"

L'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) a annoncé, lundi, dans un communiqué, le lancement de l'opération d'ouverture des comptes électroniques sur le portail algérien du Hadj "Bawabet El Hadj Dz" et l'application "Rakb Alhajji", et ce demain mardi à partir de 14h00. L'ONPO invite tous les citoyens concernés par l'accomplissement du pèlerinage au titre de la saison du hadj 1447 AH/2026, ayant choisi de voyager avec l'ONPO, à "créer rapidement leurs comptes via le portail algérien du Hadj +Bawabet El Hadj Dz+, dès mardi 8 Chaaban 1447 AH, correspondant au 27 janvier 2026, à partir de 14h00".

L'ONPO a publié le lien du portail "Bawabet El Hadj Dz": <https://bawabetelhadj.dz> ainsi que le lien pour télécharger l'application mobile "Rakb Alhajji": <https://bawabetelhadj.dz/Assets/Android/Apps/RakbAlhajji.apk>. **R.A**

AUDIENCE PRÉSIDENTIELLE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT DE L'ONU, SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DE LA CEA

Le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, lundi, le Secrétaire général adjoint des Nations unies, secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) Claver Gatete.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet de la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du ministre des Finances Abdelkrim Bouzred,

ainsi que Amar Abba, conseiller auprès du président de la République chargé des affaires diplomatiques.

RA/APS



ALGÉRIE/ONU/COOPÉRATION

« L'ALGÉRIE A INVESTI SES RESSOURCES AU SERVICE DE SON PEUPLE ET CONSTITUE UN MODÈLE À SUIVRE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT »

Le Secrétaire général adjoint des Nations unies, secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) Claver Gatete a affirmé, lundi, que l'Algérie a investi ses ressources au service de son peuple et constitue un exemple à suivre en matière de développement, saluant "le grand progrès" réalisé dans ce domaine.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, M. Gatete a dit que "l'Algérie est le seul Etat au monde à fournir l'électricité à tous ses citoyens, de même qu'elle assure la gratuité de l'enseignement pour tous, ce qui a contribué à la réalisation de ce grand progrès".

"L'Algérie a investi ses ressources au service de son peuple et constitue un exemple à suivre pour tous les pays qui aspirent au développement", a-t-il souligné.

Il a indiqué que sa visite en Algérie, accompagné de son équipe, s'inscrit dans une démarche visant à tirer profit de ses expériences en matière de développement sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, soulignant à cet effet : "nous avons beaucoup appris de Monsieur le Président, et cela nous sera d'une grande utilité lors de nos débats avec d'autres dirigeants".

Il a en outre salué, à cette occasion, les réalisations et les progrès observés, affirmant qu'il tend, à tra-

vers sa visite en Algérie, à tirer parti de ses expériences et à renforcer la coopération et la coordination entre la Commission économique pour l'Afrique et l'Algérie à l'avenir.

Il a ajouté que cette rencontre "riche" était "très importante" car elle a permis de "prendre connaissance de nombreuses informations précieuses sur l'Algérie", exprimant ses remerciements et sa gratitude au président de la République pour cette opportunité.

RA/APS

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE RÉUNION D'ÉVALUATION DE L'APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ EN MÉDICAMENTS EN PRÉVISION DU RAMADHAN

Une réunion des membres du dispositif de veille et de suivi de l'approvisionnement en produits pharmaceutiques s'est tenue, lundi, pour évaluer le niveau d'approvisionnement national et la disponibilité des médicaments essentiels en prévision du mois de Ramadhan, a indiqué un communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique.

La réunion qui s'est déroulée au siège du ministère, s'inscrit dans le cadre du suivi proactif de la disponibilité des médicaments et des produits pharmaceutiques, et de l'enga-

gement du ministère à garantir l'accès du citoyen aux soins et à assurer un approvisionnement régulier des médicaments, notamment durant le mois de Ramadhan, a souligné la même source.

La rencontre a permis de passer en revue l'état actuel de disponibilité des médicaments et des produits pharmaceutiques, d'analyser les indicateurs liés à la consommation durant le mois de Ramadhan qui connaît habituellement une hausse de la demande sur certains types de médicaments.

L'accent a été mis à cette

occasion, sur l'importance de la coordination constante entre les différents acteurs dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, parmi les producteurs, les importateurs, les distributeurs et les établissements de santé, outre les instances administratives en lien avec le secteur, et ce, en vue d'assurer un approvisionnement régulier et stable du marché national et une intervention rapide pour remédier aux dysfonctionnements éventuels, conclut le communiqué.

RA

D'ALGÉRIE TÉLÉCOM ABDELGHANI AÏT SAÏD NOUVEAU PDG

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a présidé, lundi, la cérémonie d'installation de M. Abdelghani Aït Saïd, en qualité de nouveau PDG de l'entreprise Algérie Télécom, indique le ministère dans un communiqué.

La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence des responsables des établissements et organismes sous tutelle, ainsi que des membres du Conseil d'administration d'Algérie Télécom, précise la même source.

A cette occasion, le ministre a félicité le nouveau PDG, en lui souhaitant plein succès dans ses fonctions, tout en mettant en avant "le rôle central d'Algérie Télécom dans le développement des infrastructures de télécommunications, l'amélioration de la qualité des services fournis aux citoyens et l'accompagnement de la transition technologique et numérique que connaît le pays", ajoute le communiqué.

FORMATION ET ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

RÉSERVOIR DE COMPÉTENCES ET VECTEUR DE DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, a déclaré, lundi à Alger, que son secteur constitue un réservoir de compétences nationales et un vecteur de diversification économique.

Dans une allocution à l'ouverture des travaux d'une journée parlementaire organisée par le Conseil de la nation sur "l'enseignement professionnel en Algérie: réalités et perspectives", en présence de ministres, de cadres supérieurs, de responsables d'organismes nationaux et de parlementaires, Mme Arhab a précisé que son secteur constitue "un réservoir de compétences nationales, un moteur socioéconomique important pour s'affranchir de la dépendance aux hydrocarbures ainsi qu'un vecteur de diversification économique".

La formation professionnelle représente "l'épine dorsale du développement économique et un outil de transformation du potentiel humain jeune, en richesse nationale, à travers l'adaptation de la formation au service de l'économie et des principaux secteurs de développement".

A cette occasion, la ministre a rappelé la vision du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, fondée sur "le soutien à la formation de la jeunesse en tant que capital ainsi que l'encouragement de l'innovation", précisant que l'Etat a mobilisé tous les moyens et pris toutes les mesures pour promouvoir le secteur de l'enseignement professionnel, notamment "l'extension du réseau des établissements de formation et des instituts spécialisés ainsi que des établissements privés agréés, la création de centres d'entrepreneuriat et de centres d'excellence, qui constituent un noyau stratégique dans le plan de réforme du système de la formation professionnelle, en offrant une formation de haute qualité".

Les travaux de cette journée parlementaire ont été marqués par des interventions de professeurs et de spécialistes qui ont insisté sur "l'importance d'adapter les offres de formation aux nouvelles exigences du marché, dans le cadre des transformations accélérées de l'économie mondiale, notamment avec la numérisation, les

technologies de l'information et l'industrie moderne", ajoutant que le secteur œuvre à "l'orientation et à la qualification de la jeunesse algérienne afin d'acquérir des compétences qualitatives répondant à ces changements".

Cette vision repose sur "l'adaptation des spécialités et des programmes selon l'approche par compétences, l'intégration de filières émergentes liées à la numérisation et aux technologies, tout en veillant à améliorer la qualité de la formation à travers la modernisation des équipements, l'amélioration de l'encadrement pédagogique et le renforcement du stage pratique en partenariat avec les institutions économiques", selon les intervenants.

La rencontre a également permis de présenter deux expériences de stagiaires en mécanique, ayant réussi à concrétiser leurs projets avec l'accompagnement de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA).

RA

HYDROCARBURES

ARKAB S'ENTRETIENT À NIAMEY AVEC SON HOMOLOGUE NIGÉRIEN

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, s'est entretenu, lundi à Niamey, avec le ministre nigérien du Pétrole, Hamadou Tinni, sur les récentes activités du Groupe Sonatrach au Niger, et l'état d'avancement du projet gazoduc transsaharien, indique un communiqué du ministère.

Les entretiens ont été tenus en présence du PDG du groupe Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, du directeur général de Sonatrach International Production and Exploration Corporation (SIPEX), Bouaraara Cherif, et de cadres du ministère, ainsi que du chargé d'affaires et des représentants du corps diplomatique accrédité à l'ambassade d'Algérie à Niamey. Ces entretiens, élargis par la suite aux membres des deux délégations, à l'instar des cadres du ministère nigérien du Pétrole et de la Société nigérienne du pétrole (SONIDEP), ont porté sur les récentes activités de Sonatrach dans ce pays, notamment le suivi du dossier du projet de recherche et d'exploration de la société au niveau du champ pétrolier du bloc Kafra (Nord du Niger), ajoute le communiqué.

Dans ce cadre, M. Arkab a réitéré "la disposition de l'Algérie, notamment via le groupe Sonatrach



et ses filiales, à reprendre les activités convenues précédemment relatives au projet de recherche et d'exploration de la société au niveau du champ pétrolier du bloc Kafra", selon la même source.

Cette rencontre a également permis d'examiner l'état d'avancement du projet stratégique du gazoduc transsaharien et d'étudier ses différents aspects, ainsi que de s'enquérir du degré de mise en

œuvre des décisions prises lors des rencontres ayant regroupé les trois ministres chargés des hydrocarbures de l'Algérie, du Niger, et du Nigeria, conclut le communiqué.

R.E

SUIVI DE PLUSIEURS PROJETS POUR LA CAPITALE

RABEHI PRÉSIDE UNE RÉUNION DU CONSEIL EXÉCUTIF

Le ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a présidé une réunion du Conseil exécutif de la wilaya, consacrée au suivi de l'état d'avancement des projets des différents plans relatifs à la modernisation de la capitale, indique lundi un communiqué de la wilaya.

A l'entame de la réunion, un exposé a été présenté sur le Plan jaune de la vision stratégique de développement et de modernisation de la capitale, outre les projets structurants devant être lancés cette année, visant à "désengorger la circulation, notamment dans les régions de la partie Est de la capitale", à l'instar des quartiers situés dans les communes de Bordj El Kiffan et de Bordj El Bahri.

A cet effet, deux projets ont été enregistrés pour la réalisation de la route côtière touristique reliant Oued El Harrach à Tamentfoust sur une distance de 14 km, dont 9 km ont déjà été achevés, outre une nouvelle rocade vers El Marsa et Aïn Taya sur distance de 4,7 km, précise-t-on de même source.

La présentation a porté également sur les projets de réalisation de trois (3) nouvelles gares ferroviaires, visant à faciliter le déplacement des citoyens vers le centre de la capitale, où les travaux de réalisation d'une nouvelle gare

supplémentaire ont été lancés dans la commune de Rahmania, située sur la ligne menant vers la nouvelle ville de Sidi Abdellah et Zéralda. Les travaux de deux autres gares supplémentaires seront lancés à Kourifa (El Harrach) et à El Hamiz (Dar El Beïda).

Après avoir souligné que le Plan jaune couvre des projets structurants d'envergure, à l'instar de la réalisation de gares multimodales, l'extension et la réalisation de lignes ferroviaires électriques, notamment l'extension des lignes de métro et de tramway ainsi que les lignes de transport par téléphériques, M. Rabehi a indiqué avoir instruit quant à "la nécessité d'accélérer la finalisation des procédures administratives et le lancement d'appels d'offres pour choisir les entreprises de réalisation, tout en organisant des sorties de terrain périodiques pour inspecter l'avancement des travaux et lever les obstacles".

La réunion a également porté sur l'état d'avancement des projets du Plan bleu de la vision stratégique de développement et de modernisation de la capitale, lequel comprend plusieurs projets s'étendant du port d'El Djamilia (Ain Benian) jusqu'à Tamentfoust (commune d'El Marsa). Ce plan repose sur la récupération

d'espaces littoraux pour la réalisation de routes côtières, de circuits touristiques et d'espaces de loisirs. Plusieurs projets sont en cours de concrétisation et d'autres études sont en préparation pour le lancement de nouveaux projets, ajoute la même source.

Cette rencontre a également permis d'examiner l'avancement financier et matériel des projets de développement enregistrés au niveau des communes, qui concernent la réalisation et l'aménagement des routes, les réseaux d'assainissement et les infrastructures et établissements éducatifs et d'autres, ces projets affichant "des progrès satisfaisants dans plusieurs communes, contrairement à d'autres".

A ce titre, M. Rabehi a ordonné aux walis délégués "d'organiser des réunions périodiques et des sorties de terrain afin de suivre le déroulement de ces projets, tout en veillant au lancement des travaux et à la livraison des projets au cours de la même année". Il a également insisté sur la nécessité de "régulariser les situations financières en suspens des entreprises chargées de la réalisation", conclut le communiqué.

R.E

SALON INTERNATIONAL DES ÉNERGIES RENOUVELABLES IL AURA LIEU À ORAN EN FÉVRIER

La 15e édition du Salon international des énergies renouvelables, des énergies du futur et du développement durable (ERA) se tiendra, du 2 au 4 février prochain au Centre des Conventions d'Oran, ont indiqué, lundi, les organisateurs dans un communiqué. Cet événement a pour thème cette année le mix énergétique, a-t-on fait savoir de même source, ajoutant que cette édition mettra en lumière les avancées majeures du secteur, notamment en ce qui concerne les énergies renouvelables, l'hydrogène vert et les enjeux de la décarbonation. Près d'une centaine d'exposants - entreprises, institutions publiques, banques, centres de recherche, universités et écoles polytechniques- devraient prendre part à ce salon, qui constitue une occasion d'échange et de partage d'expertise, ainsi que le développement de partenariats, a-t-on souligné.

Parmi les participants figurent de grands groupes énergétiques et industriels tels que Sonatrach, GICA, Condor,

GISB, Zergoun Green Energy.

Les ressources en eau seront représentées par des organismes tels que SEAAAL et le groupe GERHYD, tandis que la recherche scientifique sera portée par des centres de recherche et de développement, ainsi que des universités et des écoles polytechniques, selon la même source. Ce salon, organisé par l'agence événementielle "Myriad", s'inscrit dans une démarche d'accompagnement des entreprises dans leurs efforts de transition énergétique, en favorisant le recours aux énergies renouvelables afin de réduire leur empreinte carbone et de contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique, a-t-on encore noté.

Un riche programme scientifique est, par ailleurs, prévu en marge de l'exposition, comprenant 19 communications et panels, animés par des spécialistes du secteur, des opérateurs économiques et des représentants institutionnels.

R.E

TRAVAUX PUBLICS L'EXTENSION DU PORT PHOSPHATIER D'ANNABA TRÈS SUIVI

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé lundi une réunion de travail consacrée au suivi de l'avancement de la réalisation du projet d'extension du port phosphatier d'Annaba, qui comprend la construction d'un quai minier dans le cadre du projet du complexe de phosphate intégré, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette réunion s'inscrit "dans le cadre de la mise en œuvre des instructions et directives du président de la République, émises lors du Conseil des ministres qui s'est tenu hier, dimanche", a précisé la même source.

La réunion s'est déroulée au siège du ministère, en présence de ses cadres centraux, des directeurs généraux de l'Agence nationale de réalisation des infrastructures portuaires (ANRIP) et de l'Agence nationale d'études de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), en sus d'une entreprise étrangère, en sa qualité de présidente du consortium des sociétés de réalisation, précise le communiqué.

R.E

GHARDAÏA

UN VASTE PROGRAMME POUR ÉLECTRIFIER LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

L'année dernière, l'exploitation agricole a connu une forte concentration foncière par l'État sur l'ensemble des terres agricoles du pays, notamment dans la wilaya de Ghardaïa, devenue un pôle agricole saharien majeur en Algérie, où l'ensemble de cent trente-six (136) exploitations agricoles a été raccordé au réseau électrique, un facteur essentiel à la modernisation du secteur et au renforcement de la production locale.

Par Ikram Haou

La direction locale de la société de distribution de l'électricité et du gaz « Sonelgaz » a indiqué que 136 exploitations agricoles réparties sur dix (10) communes de la wilaya de Ghardaïa ont été raccordées à l'électricité au cours de l'année 2025.

Cette opération de raccordement a nécessité un budget financier dépassant les 543 millions de dinars, a précisé la même direction.

Selon le chargé de communication de Sonelgaz-Ghardaïa, M. Yahia Abbès, il s'agit d'un investissement public visant à développer le secteur et les superficies agricoles, dans le cadre d'efforts financiers consentis à travers un partenariat entre les services agricoles et Sonelgaz, dans



l'objectif d'améliorer l'activité agricole et de mobiliser les ressources hydriques nécessaires, notamment par la réalisation de forages et l'installation de pivots d'irrigation dans cette région au climat aride. Il a également noté que la mise en place du réseau électrique comprend plus de

63 km de réseau de moyenne tension et 20 km de réseau de basse tension, ainsi que 51 transformateurs électriques et 100 branchements installés. Il a rappelé, enfin, que l'ensemble des autorités locales a déployé d'importants efforts pour accompagner l'investissement agri-

cole, une initiative qui a contribué à diversifier les choix culturaux des agriculteurs et à accroître la production, grâce à une utilisation plus rationnelle de l'eau et à l'orientation des systèmes de production vers les cultures stratégiques.

I.H

TIMIMOUN

DU GAZ DE VILLE POUR AMÉLIORER LE QUOTIDIEN

Toujours dans le cadre du raccordement aux réseaux de gaz et d'électricité, un total de 249 foyers a été raccordé au réseau de gaz naturel à Ksar d'Igouestène, relevant de la commune de Deldoul, dans la wilaya de Timimoun.

Le directeur de wilaya de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz), M. Ahmed Benyoucef, a déclaré à cette occasion que l'opération de raccordement au réseau de gaz naturel s'inscrit dans le cadre d'un programme visant l'amélioration des conditions de vie des citoyens. De son côté, le président de l'Assemblée populaire communale de Deldoul, M. Mohamed Boulah, a souligné que le taux de raccordement au gaz dans la commune est estimé à 65 %, précisant

que sept ksour, sur le nombre total que compte la commune, ont été raccordés, tandis que dix autres ksour n'ont pas encore bénéficié de ce service.

Il a également souligné que cette réalisation contribuera à améliorer la situation des citoyens, lesquels pourront remplacer les bouteilles de gaz butane par le gaz naturel acheminé directement vers leurs foyers. Par ailleurs, les conditions de scolarisation des élèves devraient également s'améliorer grâce au raccordement des établissements éducatifs au réseau de gaz, ce qui permettra de garantir la disponibilité du chauffage et d'assurer le service de repas chauds. Dans une déclaration, le directeur de Sonelgaz de la wilaya de Timimoun a expliqué que les travaux du projet

de raccordement au réseau de gaz ont atteint un niveau avancé, ajoutant que le prochain programme d'investissement portera sur le raccordement des communes de Tinerkouk et de Ksar Kaddour, actuellement en cours.

Il a rappelé qu'en parallèle à ce projet de raccordement, une exposition de prévention et de sensibilisation aux dangers liés à la mauvaise utilisation du gaz a été organisée, accompagnée d'une distribution gratuite de détecteurs de monoxyde de carbone. Il a également noté que les habitants du ksar se sont montrés satisfaits de ce type d'opérations, très attendues.

I.H

CONSTANTINE

PLUS DE 16 500 NOUVEAUX EMPLOIS POUR 2026

Par Ali Boudefel

Le directeur local de l'emploi a annoncé, ce lundi, que la wilaya de Constantine prévoit la création de plus de 16 500 emplois au cours de l'année 2026. Cette initiative s'inscrit dans une politique active de soutien au marché du travail.

Intervenant lors de la quatrième session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya, M. Lokman Messaoudane a indiqué que le secteur des services générera le plus d'embauches, avec plus de 6 700 postes. Le bâtiment et les travaux publics suivront avec plus de 6 500 emplois, portés par la relance de grands chantiers de développement. Parmi ces projets structurants, relancés après la récente visite du président Abdelmadjid Tebboune, figurent le nouveau centre hospitalo-universitaire, des logements AADL 3 au quartier Sissaoui et un complexe sportif à Guettar El

Aïch. L'industrie contribuera pour près de 3 000 postes, particulièrement dans les domaines de la transformation, de la pharmacie et de l'agroalimentaire. L'agriculture, soutenue par des mesures d'accompagnement à l'investissement, devrait créer environ 280 emplois. Le responsable a souligné que ces prévisions confirment l'essor économique de Constantine, devenue un pôle d'attraction grâce à ses infrastructures et à un climat des affaires favorable. Ses services travaillent en coordination avec les acteurs économiques pour accompagner les porteurs de projets et améliorer l'employabilité des jeunes.

En conclusion, ces créations d'emplois visent à renforcer l'insertion professionnelle et à réduire le chômage, notamment chez les jeunes et les diplômés, en phase avec les objectifs publics de création de richesses et d'emplois durables.

A.B

ILLIZI

DEUX NOUVELLES SPÉCIALITÉS POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Deux nouvelles spécialités vont étoffer la nomenclature de la formation professionnelle dans la wilaya d'Illizi, au titre de la session de formation de février (2026), a-t-on appris lundi auprès de la direction locale de la Formation et de l'Enseignement professionnels (DFEP).

Ces spécialités consistent en la formation d'ouvriers agricoles et de pépiniéristes, et viennent répondre aux besoins du marché de l'emploi et contribuer au développement agricole, a affirmé le DFEP, Youcef Hamdani.

Plus de 1.185 places pédagogiques sont prévues pour la session de février, dont 690 postes en formation diplômante, répartis sur les formules de formation résidentielle, par apprentissage et en cours du soir.

Le secteur s'est attelé également à satisfaire les demandes des postulants par l'ouverture, en formation résidentielle, de spécialités et postes de formation, au niveau des instituts et centres de formation d'Illizi, In-Amenas, Debdeb et Bordj Omar-Driss, en plus d'autres en cours du soir pour permettre aux postulants, notamment les travailleurs, de perfectionner leur niveau professionnel.

Le secteur prévoit en formation qualifiante l'ouverture de 495 postes, englobant ceux destinés à la formation de la femme au foyer, en milieu rural, des pensionnaires des établissements de rééducation, des bénéficiaires de l'allocation de chômage ainsi que de promus des classes d'alphabétisation.

R.R

ANTONIO GUTERRES L'A RAPPELÉ HIER

L'ONU EST LA SEULE INSTANCE HABILITÉE À AGIR AU NOM DE L'ENSEMBLE DES ÉTATS

Le Conseil de sécurité des Nations unies demeure l'unique instance habilitée à agir au nom de l'ensemble des États sur les questions liées à la paix et à la sécurité internationales, a déclaré lundi le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, soulignant la nécessité d'engager sans tarder une réforme de cet organe.

Par Karim Akli Daoudi

S'exprimant lors d'un débat public de haut niveau organisé par le Conseil de sécurité sous le thème « Réaffirmer la primauté du droit international : voies pour relancer la paix, la justice et le multilatéralisme », M. Guterres a rappelé que, malgré la multiplication des initiatives internationales, seul le Conseil de sécurité détient, en vertu de la Charte des Nations unies, l'autorité légale pour intervenir au nom de tous les États membres sur les enjeux de paix et de sécurité.

Il a insisté sur le fait que cet organe est le seul à pouvoir adopter des décisions juridiquement contraignantes pour l'ensemble des États, précisant qu'aucune autre institution ni coalition ne dispose du pouvoir légal d'imposer des obligations collectives en matière de sécurité internationale.



Dans le même esprit, il a rappelé que le recours à la force ne peut être autorisé que par le Conseil de sécurité, conformément aux principes du droit international et aux dispositions de la Charte de l'ONU.

Le Secrétaire général a par ailleurs estimé qu'une réforme du Conseil de sécurité s'impose désormais comme une priorité, appelant à des actions immédiates afin d'améliorer à la fois sa représentativité et son efficacité face aux défis contemporains.

Enfin, Antonio Guterres a exhorté l'ensemble des États membres à réaffirmer leur attachement au droit international, les invitant à honorer pleinement les engagements et les responsabilités inscrits dans la Charte des Nations unies.

KAD

GUERRE AU SAHARA OCCIDENTAL

L'ARMÉE SAHRAOUIE CIBLE LES BASES DE L'ARMÉE D'OCCUPATION MAROCAINE DANS LE SECTEUR DE GUELTA

Des unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont ciblé, lundi, des positions de l'armée d'occupation marocaine dans le secteur de Guelta, "leur infligeant des pertes humaines et matérielles", a indiqué

un communiqué militaire du ministère de la Défense sahraoui.

"Des détachements avancés de l'APLS ont ciblé, lundi matin, par d'intenses bombardements, des positions de l'armée d'occupation marocaine dans la région

d'Achrek Tourta, dans le secteur de Guelta", a indiqué un communiqué rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS).

"Les attaques de l'APLS se poursuivent contre les retranchements des forces d'occupation

marocaines qui subissent de lourdes pertes humaines et matérielles le long du mur de la honte", ajoute la même source.

RI

POUR DÉFENDRE LE RESPECT DES DROITS HUMAINS AU SAHARA OCCIDENTAL OCCUPÉ

LE CODESA ANNONCE LA CRÉATION D'UNE BRANCHE "EUROPE"

Le Collectif des défenseurs sahraouis des droits de l'homme au Sahara occidental (CODESA) a annoncé la création de sa branche "Europe", chargée de plaider, devant les mécanismes et organismes internationaux compétents, sur les questions relatives au respect des droits humains dans les territoires sahraouis occupés. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de "la poursuite de la défense des droits de l'homme, notamment du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermina-

tion, conformément aux principes et aux dispositions du droit international et des résolutions pertinentes de l'ONU", a expliqué le CODESA dans un communiqué.

Une assemblée générale constitutive "s'est tenue dans le cadre de l'achèvement de la structuration organisationnelle du Collectif", a-t-il ajouté, soulignant que cette assemblée a permis l'élection de membres des organes de direction de la branche "Europe" du CODESA, confiant à l'activiste sahraoui Deich Daff le poste de

secrétaire général.

L'assemblée a été marquée par la tenue d'un débat approfondi sur les actions à mener pour renforcer, au niveau européen, la lutte pour le respect des droits humains au Sahara occidental occupé.

Elle a permis également de discuter des voies et moyens de renforcer les mécanismes de suivi, de documentation et de plaidoyer international sur les violations graves des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés.

La branche "Europe" du CODESA a affirmé, à l'occasion, son "ferme engagement" à mener à bien sa mission de défense des droits de l'homme, de surveillance et de documentation des graves violations commises par l'occupant marocain sur les civils sahraouis dans la partie occupée du Sahara occidental, et à plaider sur ces questions devant les organismes internationaux compétents.

RI

BALKANS/SYSTÈME DE VISAS

DES CENTAINES DE ROUTIERS BLOQUENT DES POSTES-FRONTIÈRES AVEC L'UE

Des centaines de chauffeurs routiers à travers les Balkans ont commencé à bloquer lundi plusieurs points de passages de camions vers l'Union européenne pour protester contre le système de visas de l'UE qui limite leur temps sur le territoire de l'Union, selon des médias sur place.

La règle, qui les autorise à passer 90 jours sur une période de 180 dans l'UE, n'est pas récente, mais les contrôles se sont accentués avec l'entrée en vigueur, en octobre 2025, des nouveaux systèmes informatiques automatisés d'enregistrement et de contrôle des données personnelles (EES et ETIAS) aux frontières extérieures de l'espace Schengen.

Les chauffeurs - qui ne bloquent que le passage des marchandises, pas des voitures individuelles - ont à plusieurs reprises demandé une exemption à Bruxelles concernant ces règles.

"Vous punissez, vous expulsez et vous causez des dommages à l'ensemble de l'économie et de la population européenne", a déclaré Nedjo Mandic, de l'Association des

transporteurs de Serbie, à Batrovci, un important poste-frontière avec la Croatie, pays membre de l'UE. Ailleurs dans les Balkans, des dizaines de points de passage de fret en Serbie, au Monténégro, en Macédoine du Nord et en Bosnie étaient aussi bloqués en partie par des poids lourds garés. L'action coordonnée par les syndicats du transport routier pourrait durer jusqu'à une semaine.

"Les conducteurs professionnels ne sont pas des touristes, ni des migrants illégaux, des terroristes ou des travailleurs clandestins", a fustigé l'Association des transporteurs de Macédoine du Nord dans un communiqué.

Les syndicats ont indiqué qu'ils mettraient fin au blocus si l'UE acceptait de discuter avec eux, mais que sinon il pourrait se prolonger jusqu'à une semaine.

Selon les données officielles de l'UE, cette dernière est le principal partenaire commercial des Balkans occidentaux, représentant plus de 60% des échanges, dont la très grande majorité s'effectue par la route.

RI

SÉISME DE MAGNITUDE 5,5 DANS LE NORD DE LA CHINE

20.000 PERSONNES ÉVACUÉES

Plus de 20.000 personnes ont été évacuées après un séisme de magnitude 5,5 qui a secoué le district de Tebo de la préfecture autonome tibétaine de Gannan, dans la province chinoise du Gansu (nord-ouest), lundi à 14h56 (heure de Pékin), selon le Centre du réseau sismique de Chine (China Earthquake Networks Center, CENC). Aucune victime n'a été signalée dans les zones touchées, alors que des fissures ont été constatées sur certains bâtiments, ont déclaré les autorités locales. Le district de Tebo a organisé l'évacuation urgente des personnes se trouvant dans les zones dangereuses et s'efforce d'évaluer l'étendue des dégâts, indiquent encore les autorités. Plus de 20.000 habitants du district ont été évacués vers des lieux sûrs, précisent-elles. Les autorités chargées de la sécurité publique ont dépêché 350 agents pour mener des opérations de recherche et de sauvetage. Le corps provincial des sapeurs-pompiers du Gansu a mobilisé au total 340 personnes, 65 véhicules et des chiens de recherche dans les zones touchées.

RI

DE L'USAGE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DRONES ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU SERVICE DE LA SANTÉ AFRICAINE

Face aux épidémies qui se multiplient sur le continent, plusieurs pays africains s'appuient désormais sur les drones, l'intelligence artificielle et de nouvelles stratégies de surveillance. Des solutions innovantes qui améliorent l'accès aux soins et l'anticipation des crises sanitaires, tout en soulevant des questions sur l'usage de ces technologies.

Par Chaimaa Sadou

L'Afrique vit aujourd'hui une période décisive en matière de santé publique. Confrontés à des maladies anciennes comme la rougeole, la diphtérie ou la filariose lymphatique, mais aussi à des menaces plus récentes comme la dengue, le mpox ou la fièvre de Lassa, les États cherchent des réponses efficaces et rapides. L'Africa CDC, l'agence sanitaire de l'Union africaine, estime que ces défis exigent des approches nouvelles, à la fois technologiques et accessibles. C'est dans ce contexte que se développent l'usage des drones logistiques et les outils d'intelligence artificielle, présentés comme des solutions capables de transformer la gestion des épidémies.

Le partenariat signé récemment entre Africa CDC et l'entreprise Zipline marque un tournant. Déjà utilisés au Rwanda, au Ghana et au Nigéria, ces drones autonomes permettent de livrer rapidement vaccins et médicaments essentiels et des tests diagnostiques dans les zones les plus reculées. Ce modèle, basé sur l'accès au « dernier kilomètre », s'intègre dans le Plan stratégique 2023-2027 de l'agence panafricaine. Selon les données opérationnelles fournies par Zipline, ces livraisons réduisent les délais d'acheminement, améliorent les chaînes d'approvisionnement et renforcent la capacité d'alerte précoce. Les responsables de santé publique y voient un levier pour mieux détecter les flambées, réagir plus vite et renforcer la résilience des systèmes nationaux.

Le drone, un outil puissant

L'utilisation de drones en Afrique ne se limite pas à la logistique médicale. Dans d'autres régions du monde, ces appareils sont déjà employés pour documenter des catastrophes naturelles, surveiller les zones forestières, inspecter des infrastructures ou encore produire des images aériennes pour le cinéma. Leur usage militaire s'est aussi développé, notamment dans les conflits armés, où ils servent à observer les lignes ennemies ou à



mener des attaques ciblées. Le drone est un outil puissant, dont l'impact dépend de l'encadrement et de l'usage qui en est fait.

Parallèlement au développement des drones, l'intelligence artificielle ouvre de nouvelles perspectives, particulièrement en Afrique de l'Ouest où les chercheurs cherchent à mieux comprendre et anticiper la fièvre de Lassa. Dans cette région, régulièrement touchée, les outils de machine learning analysent de vastes ensembles de données pour identifier les zones les plus vulnérables. Ces systèmes permettent d'étudier des facteurs comme la densité de population, l'évolution des températures, les mouvements humains ou l'historique des épidémies. Ces modèles, relayés par Gene Online, aident les équipes sanitaires à intervenir avant la propagation. L'IA est aussi testée pour améliorer les diagnostics, accélérer la recherche sur les traitements et optimiser l'allocation des ressources lors des crises.

Pendant que des progrès technologiques émergent, certains pays continuent de faire face à de graves urgences sanitaires. En Ouganda, une flambée de rougeole a causé 32 décès, principalement parmi des enfants non vaccinés. En un mois, 505 cas ont été confirmés dans quatre districts du nord-est. Les autorités ont lancé une campagne de vaccination pour les enfants de six mois à quinze ans, reconnaissant que la faible couverture et les retards de diagnostic ont aggravé la crise. De même, au moins huit pays africains connaissent une recrudescence de la diphtérie. Selon l'OMS, plus de 90 % des malades sont des enfants insuffisamment immunisés. Plusieurs

ministres de la Santé, réunis le 17 décembre 2025, ont réaffirmé la nécessité de développer la vaccination de routine, les campagnes de rattrapage et la capacité des laboratoires.

La lutte contre les maladies tropicales négligées progresse également. À Madagascar, un accord entre l'OMS, le Carter Center et le ministère de la Santé vise à éliminer la filariose lymphatique d'ici 2030. Le partenariat prévoit des traitements de masse, un suivi renforcé et un meilleur accompagnement des malades souffrant de complications comme le lymphœdème. En Sierra Leone, les autorités viennent de déclarer la fin officielle de l'épidémie de mpox, après plus de 5000 cas et 60 décès. Pourtant, les survivants doivent encore affronter une forte stigmatisation, qui complique leur réinsertion et montre que la sortie d'une épidémie ne se résume pas à l'arrêt des contaminations.

Au Sénégal, les chercheurs de l'Institut Pasteur de Dakar ont documenté la plus grande épidémie de dengue jamais observée dans le pays. Avec 3633 cas confirmés et deux décès, l'épidémie a été alimentée par une nouvelle lignée virale importée, génétiquement proche de souches venues d'Asie et de l'océan Indien. Les scientifiques appellent à renforcer la surveillance génomique pour suivre l'évolution des virus et adapter les réponses thérapeutiques. De leur côté, la Côte d'Ivoire se prépare à accueillir le premier Salon africain de la santé en avril 2026, conçu comme une plateforme régionale pour renforcer les échanges entre chercheurs, industriels, décideurs et investisseurs.

Combiner innovation

technologique, infrastructures et implication communautaire.

Enfin, la République du Congo a validé son Plan national de développement des ressources humaines pour la santé 2026-2030. Ce document stratégique vise à améliorer la formation, moderniser les carrières et intégrer davantage le numérique dans les pratiques médicales. L'OMS salue ce plan, rappelant que la qualité des ressources humaines reste un enjeu central pour la performance des systèmes de santé.

À travers ces initiatives, l'Afrique montre une volonté forte de combiner innovation technologique, renforcement des infrastructures et implication communautaire. Ce mouvement accompagne une transformation plus large des systèmes de santé africains, qui cherchent à gagner en autonomie et en résilience. Les drones, l'intelligence artificielle, la génomique ou encore les plateformes de formation ne sont pas des solutions isolées, mais des outils complémentaires au service de la prévention et de la réponse sanitaire. Les technologies émergentes offrent des opportunités inédites pour mieux protéger les populations africaines et limiter les effets des épidémies. Pourtant, leur efficacité dépend de l'encadrement, de l'accès équitable et de l'usage qui en est fait. La science n'est ni bonne ni mauvaise en soi ; ce sont les choix humains, politiques et sociaux qui déterminent son impact. Dans ce contexte, l'Afrique avance, soutenue par des innovations fiables et par une volonté renouvelée de bâtir des systèmes de santé plus solides.

C.S

L'INNOVATION RÉCOMPENSÉE CINQ INCUBATEURS NATIONAUX PRIMÉS À ALGER

Par Salim Nait Ouguelmim

Les cinq meilleurs incubateurs du pays ont été récompensés, ce lundi à Alger, lors d'une cérémonie du ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises.

L'événement s'est déroulé en présence du ministre Noureddine Ouadah, de représentants de la Poste et des Télécommunications ainsi que de l'Enseignement supérieur. Le premier prix a été remis à « Leancubator », incubateur d'innovation axé sur le développement durable. Opérationnel depuis 2020, il a accompagné près de 300 start-up.

Le deuxième prix est allé à l'incubateur de

l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPT). Cet organisme public soutient les projets innovants, notamment dans les TIC, avec environ 800 start-up accompagnées.

Le troisième lauréat est « Innoest », établi à Tébessa depuis 2021, qui a appuyé 46 projets dans les secteurs de l'agriculture et des mines. Le quatrième prix a été décerné à « i3mal », fondé en 2023, ayant facilité le passage d'une start-up au stade de scale-up et soutenu 120 projets, y compris portés par des artisans.

Le cinquième prix a distingué l'incubateur de l'université de Tlemcen, labellisé en 2021. Il accompagne une douzaine de start-up et 80 projets ministériels dans des domaines comme la santé, la robotique et l'intelligence artificielle.

Le ministre Ouadah a salué cette initiative, y voyant un outil pour stimuler les incubateurs et élever leurs performances vers des standards internationaux. Ce classement sera mis à jour semestriellement pour évaluer la qualité des incubateurs publics et privés.

Il a aussi annoncé, avec le ministère de l'Enseignement supérieur, la création prochaine d'un réseau national d'incubateurs universitaires. Ce réseau visera à mutualiser les moyens et renforcer la coopération entre les plus de 100 incubateurs universitaires du pays, pour une action plus coordonnée de tout l'écosystème.

S.N.O

PHÉNOMÈNE NATUREL SPECTACULAIRE

LA Foudre VUE PAR LA SCIENCE ET LES CROYANCES

Un éclair s'est abattu dimanche dernier sur une manifestation à Brasilia, blessant une trentaine de personnes et rappelant la puissance redoutable de la foudre. Phénomène naturel expliqué par la science mais aussi chargé de symboles dans les traditions populaires, la foudre fascine autant qu'elle effraie, et ses coups de colère ont souvent laissé derrière eux des drames humains.

Par Yakout Abina



Dimanche dernier, à Brasilia, un éclair a déchiré le ciel au-dessus d'une manifestation rassemblant des milliers de personnes sous une pluie battante. La foudre s'est abattue près de la foule, blessant une trentaine de personnes, dont huit grièvement. Les pompiers ont indiqué avoir pris en charge 72 victimes sur place, certaines transportées vers les hôpitaux voisins. Cet événement dramatique rappelle à quel point ce phénomène naturel, aussi fascinant qu'effrayant, continue de marquer les esprits et de nourrir les imaginaires.

Scientifiquement, la foudre est une décharge électrique gigantesque qui se produit lors d'un orage. Elle naît de l'accumulation de charges électriques dans les nuages, principalement les cumulonimbus. Les particules d'eau et de glace en mouvement créent une séparation des charges : le sommet du nuage devient positif, la base négative. Lorsque la différence de potentiel entre le nuage et le sol (ou entre deux nuages) atteint plusieurs centaines de millions de volts, l'air (normalement isolant) se transforme en conducteur.

L'électricité se libère alors sous la

forme d'un éclair, pouvant mesurer plusieurs kilomètres de long et chauffer l'air à plus de 30 000 °C, soit cinq fois la température de la surface du Soleil, et atteindre une vitesse de plusieurs dizaines de milliers de kilomètres par seconde. Le tonnerre, qui suit, n'est que le bruit assourdissant de l'air brutalement dilaté par cette chaleur extrême. Chaque éclair est donc une démonstration de la puissance brute de la nature, capable de transformer un ciel en champ de bataille.

Dans de nombreuses cultures africaines, la foudre est perçue comme une arme divine. Chez les Yoruba du Nigeria, elle est associée au dieu Shango, maître du tonnerre et de la justice. La foudre n'est pas seulement un phénomène naturel : elle est un signe, une sanction ou une bénédiction. Dans certaines régions, les maisons frappées par la foudre sont considérées comme maudites, et l'événement est interprété comme une manifestation de la colère des ancêtres ou des esprits.

Les peuples amérindiens, eux, voyaient dans la foudre l'expression de puissants esprits célestes. Les Lakota, par exemple, croyaient au «

Thunderbird », l'oiseau-tonnerre, dont les battements d'ailes provoquaient les éclairs et les grondements du ciel. Cet être mythique était à la fois protecteur et destructeur, capable de punir les hommes mais aussi de leur accorder des visions et des pouvoirs spirituels. Tandis que dans la mythologie nordique, la foudre est l'arme du dieu Thor. Son marteau, Mjölmir, frappait les cieus et déclenchait les éclairs. Thor était le protecteur des hommes contre les forces du chaos, et chaque coup de tonnerre était perçu comme une manifestation de sa puissance. Les Vikings invoquaient Thor pour se protéger des orages, mais aussi pour garantir la fertilité des terres, car la foudre était associée à la force vitale.

Au-delà des mythes et des récits ancestraux, la foudre demeure une menace bien réelle, responsable de nombreux drames dans l'histoire contemporaine. Comme ce fut le cas au Congo en 1998, un épisode tragique marqua les esprits : un éclair s'abattit sur un terrain de football en plein match, tuant instantanément 11 joueurs d'une même équipe, tandis que leurs adversaires restèrent miraculeusement indemnes. Cet événe-

ment, inexplicable pour beaucoup, nourrit encore aujourd'hui les croyances locales et alimente l'idée que la foudre peut être guidée par des forces invisibles. En Inde, le phénomène est particulièrement meurtrier. Chaque année, des centaines de personnes perdent la vie, frappées par la foudre, notamment les paysans travaillant dans les rizières pendant la saison de la mousson. Les vastes plaines ouvertes, l'humidité constante et l'absence d'abris favorisent ces drames récurrents, transformant chaque orage en menace silencieuse pour les communautés rurales. Le Bangladesh, lui aussi, a connu une tragédie retentissante en 2021 : lors d'un mariage célébré en plein air, un éclair s'est abattu sur la cérémonie, tuant 17 personnes et plongeant la fête dans le chaos. Ce drame illustre la brutalité imprévisible de la foudre, capable de transformer en quelques secondes un moment de joie en scène de désolation.

Ces épisodes, parmi tant d'autres, montrent que la foudre dépasse le simple spectacle céleste ou l'image mythologique. Elle est une force naturelle redoutable, imprévisible et parfois meurtrière, qui continue de frapper les sociétés modernes avec la même intensité qu'elle terrifiait les peuples anciens. Phénomène scientifique parfaitement explicable, elle incarne néanmoins la puissance brute de la nature, capable d'éveiller autant l'émerveillement que la terreur.

Qu'elle soit interprétée comme le marteau de Thor dans la mythologie nordique, l'oiseau-tonnerre des Indiens d'Amérique ou encore la colère des ancêtres dans certaines cultures africaines, elle conserve une dimension qui dépasse l'entendement humain.

Y.A

EXTENSION ET RÉHABILITATION DU BARRAGE VERT

PLUSIEURS OPÉRATIONS PRÉVUES À EL BAYADH EN 2026

La Conservation des forêts de la wilaya d'El-Bayadh a programmé, au titre de l'année 2026, plusieurs opérations s'inscrivant dans le cadre du programme national en cours, portant sur l'extension et la réhabilitation du Barrage vert, a-t-on appris lundi auprès de la Conservation.

L'expert forestier à la Conservation des forêts, Guerroudj Djedid, a indiqué que le secteur des forêts a élaboré un riche programme pour l'année 2026, dont la mise en œuvre devra débuter, prochainement, après l'achèvement de l'ensemble des démarches administratives nécessaires, dont les procédures contractuelles.

Ce programme comprend une opération de plantation pastorale sur une superficie estimée à 1.100 hectares, ainsi qu'une autre relative à la fixation des dunes de sable sur 1.000 hectares, a détaillé la même source, indiquant que ces deux opérations couvriront le périmètre du Barrage vert au niveau des communes de El-Mehra, Chellala et Bousseghoune, jusqu'aux limites de la wilaya voisine de Nâama.

Le programme prévoit également la réalisation d'opérations de plantation d'arbres fruitiers, notamment l'olivier, sur une su-

perficie de 350 hectares sous forme de périmètres agricoles, à travers les communes de Boualem, Sidi Ameur, Stitene, El-Ghassoul, ainsi qu'au niveau du chef-lieu de la wilaya d'El-Bayadh.

Le programme de réhabilitation et d'extension du Barrage vert dans la wilaya d'El-Bayadh comprend plusieurs opérations lancées depuis 2023, parmi lesquelles figurent les plantations forestières et pastorales, la plantation d'arbres d'alignement et d'arbres fruitiers, la création de brise-vent, la fixation des dunes de sable, la mise en place de réserves steppiques, le forage de puits d'eau, en plus d'autres actions, rappelle-t-on.

Par ailleurs, une opération est actuellement en cours sur une superficie de 500 hectares, portant sur la fixation des dunes de sable dans le périmètre s'étendant entre Toussouline et El-Mehra.

A noter que ce programme, qui s'étend jusqu'à l'horizon 2030, vise dans la wilaya d'El-Bayadh une superficie totale estimée à 425.000 hectares, soit l'équivalent de 6 pour cent de la superficie globale de la wilaya.

R.ENV

CHANGEMENT CLIMATIQUE CONFÉRENCE NATIONALE À L'UNIVERSITÉ D'ORAN 2 SUR LA PROTECTION JURIDIQUE DE L'EAU

La protection juridique des ressources en eau a constitué le thème générique d'une conférence nationale tenue, lundi à l'Université d'Oran 2 Mohamed-Benahmed, sous le titre "Protection juridique de l'eau dans le contexte du changement climatique".

Organisée par le Laboratoire de droit économique et environnemental de la Faculté de droit et des sciences politiques, cette rencontre a abordé plusieurs sujets scientifiques liés au cadre juridique de la protection de l'eau, aux défis posés par le changement climatique à la sécurité hydrique et au développement durable en Algérie, au rôle des institutions nationales dans la garantie de la sécurité hydrique et aux mécanismes d'adaptation législative pour relever ces défis.

Dans ce cadre, la présidente de cette rencontre, Dr Khader Soumia, a souligné que cette rencontre met l'accent sur l'importance de renforcer la protection juridique de l'eau en tant que ressource stratégique face aux changements environnementaux et climatiques actuels, soulignant le rôle de la législation dans la rationalisation de la consommation de l'eau et la lutte contre sa pénurie et sa pollution. Pour sa part, le Dr Berbih Mahieddine, chef du département de droit privé de la faculté de droit et des sciences politiques, a affirmé que le législateur algérien a élaboré des textes de loi spécifiques pour la protection des ressources en eau, notamment par le biais de la réforme constitutionnelle de 2020, et plus précisément de l'article 13.

Cet article constitue une consécration juridique de la protection de l'eau et un engagement envers les accords internationaux qui garantissent le droit humain à l'eau potable, compte tenu de l'impact négatif de la pollution et du changement climatique sur la quantité et la qualité des ressources en eau superficielles et souterraines. Par ailleurs, le Dr Khadhoma Abdelkader, professeur à l'Université d'Oran 2, a mis en lumière la Convention des Nations Unies de 1997 sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation. Cette convention vise à réglementer l'utilisation de ces voies navigables et à promouvoir la coopération entre les Etats.

Il a souligné son efficacité face aux défis climatiques, tout en insistant sur la nécessité de réviser certaines de ses dispositions, compte tenu de l'aggravation du changement climatique et de ses effets multiplicateurs, notamment sur les ressources en eau.

Plusieurs communications scientifiques ont été présentées lors de la conférence, dont : " L'adaptation à l'eau comme mécanisme de gouvernance de l'eau ", " Le changement climatique et son impact sur le développement agricole en Algérie " et " Rationaliser l'utilisation de l'eau dans les villes intelligentes face au changement climatique ", ainsi que d'autres interventions liées à ce thème.

R.ENV

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA JEUNESSE

DES DIZAINES DE JEUNES PARTICIPENT À LA 2^e ÉDITION DES GROUPES DE DISCUSSIONS

Des dizaines de jeunes de la wilaya de Bouira ont pris part lundi à la 2^e édition des groupes de discussions (Focus groupes) lancée par le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) pour débattre de l'implication des jeunes dans la vie politique et dans le processus du développement local, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Organisée au siège de la bibliothèque principale de la ville de Bouira, cette rencontre a regroupé plus de 70 jeunes de différents âges, venus des quatre coins de la wilaya, dont des étudiants, des acteurs du mouvement associatifs, et des porteurs de projets. "Pour cette 2^e édition de Focus group, nous avons organisé des ateliers de discussions axés sur trois thèmes, dont l'implication des jeunes dans la vie politique, dans le processus de développement, et l'écoute des préoccupations pour



les transmettre aux hautes instances du pays", a expliqué Sara Boudina, membres du CSJ à Bouira. Au cours des trois ateliers,

les membres et responsables locaux du CSJ ont sensibilisé et incité les jeunes participants à s'impliquer davantage dans la vie politique et

dans le mouvement associatif afin de pouvoir concrétiser leurs idées et prendre part dans la prise de décision et dans le processus du développement au niveau local.

Beaucoup de jeunes ont saisi l'occasion du Focus group pour faire part de leurs préoccupations liées au loisir, aux études ainsi qu'aux opportunités de travail et d'investissements. Certains participants ont déploré "l'absence de soutien" pour concrétiser leurs petits projets. Les groupes de discussions ont été encadrés par cinq encadreurs, dont le directeur des études aux CSJ, Samir Yahiaoui.

Cette rencontre fait partie du programme annuel 2025-2026 du CSJ, notamment dans son volet relatif au renforcement des capacités des jeunes et à leur implication effective dans le développement local et la prise de décision, a relevé Mme Boudina.

R.S

SOLIDARITÉ

OUVERTURE DE 10 MARCHÉS À BLIDA DURANT LE MOIS DE RAMADHAN

La direction du commerce de la wilaya de Blida prévoit l'ouverture de 10 marchés de solidarité durant le mois de Ramadhan prochain, dans le but d'assurer la disponibilité des produits de large consommation à des prix compétitifs, a-t-on appris, lundi, auprès de cette structure publique.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des mesures visant à préserver le pouvoir d'achat des citoyens, à travers la mise en place de marchés à travers les différentes daïras de la wilaya, a indiqué à l'APS, le chef du service de protection du consommateur et de répression des fraudes, Mohamed Hadj Mehdi.

Ces espaces commerciaux accueilleront près de 200 opérateurs économiques activant notamment dans les industries de transformation, des producteurs de fromages, de pâtes alimentaires, de jus, de produits de nettoyage, ainsi que des commerçants de viande et de produits agricoles, comme des fruits et légumes, a-t-il ajouté.

Plusieurs places publiques accueilleront ces marchés de solidarité. A titre indicatif, le marché destiné aux habitants des daïras de Blida et d'Ouled Yaïch sera abrité par le parking jouxtant le stade "Mustapha Tchaker", avec la participation de plus de 50 entreprises, avec possibilité d'orga-

nisation d'un autre marché à Ouled Yaïch pour répondre aux besoins de cette commune, la plus peuplée de la wilaya.

Afin de garantir la disponibilité des différents produits alimentaires en quantités suffisantes, notamment ceux dont la consommation augmente durant le mois de Ramadhan, la direction a élaboré un plan d'action prévoyant l'approvisionnement régulier des marchés en ces produits et le renforcement des opérations de contrôle pour lutter contre la spéculation, selon la même source.

R.S

ÉTATS-UNIS

UNE TEMPÊTE HIVERNALE MEURTRIÈRE PARALYSE LE PAYS

Une tempête hivernale majeure a causé la mort d'au moins dix personnes aux États-Unis. Elle a également privé plus d'un million de foyers d'électricité et entraîné le retard de milliers de vols à travers le pays.

Selon le Service météorologique national, de nouvelles chutes de neige sont attendues jusqu'à lundi. Environ vingt États, ainsi que la capitale Washington DC, ont déclaré l'état d'urgence.

La tempête est considérée par certains météorologues comme l'un des pires épisodes hivernaux de ces dernières décennies, mêlant de fortes chutes de neige et d'importantes accumulations de glace.

A New York, le maire Zohran Mamdani a annoncé que cinq personnes ont été retrouvées mortes à l'ex-

terieur durant le week-end et a souligné le danger du froid extrême, notamment pour les personnes sans abri. Au Texas, trois décès ont été confirmés, dont celui d'une adolescente de 16 ans dans un accident de luge, tandis que deux personnes sont mortes d'hyperthermie en Louisiane.

Dimanche soir, environ 840.000 foyers restaient sans électricité, surtout dans le sud du pays, selon les autorités. Cette tempête est liée à une déformation du vortex polaire, un phénomène qui pourrait devenir plus fréquent à cause du changement climatique.

H.I

CHOLÉRA AU MOZAMBIQUE

DES MILLIERS DE CAS RECENSÉS DEPUIS SEPTEMBRE MALGRÉ LES CAMPAGNES DE VACCINATION

Par Hamida Indja

Une épidémie de choléra continue de toucher le Mozambique, avec de nombreux décès et des milliers de cas enregistrés depuis son apparition en septembre dernier.

Au moins 32 personnes sont décédées du choléra au Mozambique depuis le début de l'épidémie en septembre dernier, dont quatre morts au cours des cinq derniers jours, selon l'agence de presse Lusa. Au total, 2.650 cas d'infection ont été enregistrés.

D'après le ministère mozambicain de la Santé, les provinces les plus touchées sont Nampula, qui re-

cense 17 décès et 1.314 cas, Tete avec 13 décès et 932 cas, ainsi que Cabo Delgado, où deux personnes sont mortes et 404 cas ont été signalés. Le pays a enregistré plus de 300 nouveaux cas et quatre décès durant les cinq derniers jours.

Lors de la précédente flambée de choléra, entre octobre 2024 et juillet 2025, 64 personnes étaient décédées et 4.420 avaient été infectées. Le ministre de la Santé, Ussene Isse, a annoncé l'acquisition de 3,5 millions de doses de vaccin, avec pour objectif d'éliminer le choléra d'ici 2030.

H.I

SALON NATIONAL DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL DE DJANET 35 ARTISANS ONT RÉPONDU À L'APPEL

Trente-cinq (35) artisans, issus de différentes wilayas, prennent part au Salon national de l'artisanat, ouvert dimanche soir au centre-ville de Djanet, par le wali, M'hamed Moumène, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. Le salon est organisé, sous le patronage de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, par la Chambre de l'Artisanat et des Métiers, en coordination avec la Direction locale du secteur, au titre des efforts de valorisation des produits de l'artisanat et de promotion de leur place dans le développement économique national, a-t-on souligné. Le salon (25-29 janvier) enregistre la participation d'artisans représentant plusieurs domaines et spécialités de l'artisanat traditionnel, reflétant la diversité et la richesse du patrimoine algérien.

En marge du salon, se tiennent des ateliers d'animation directe et la présentation d'œuvres d'arts traduisant la créativité des artisans, permettant aux visiteurs d'apprécier différentes facettes de l'artisanat traditionnel algérien, selon la même source.

R.S

EGYPTE/ARCHÉOLOGIE

UNE MISSION ÉGYPTO-CHINOISE RÉVÈLE DE NOUVEAUX PANS DE L'HISTOIRE PHARAONIQUE

L'Égypte ne cesse de révéler les secrets enfouis sous le sable, témoins d'une histoire aussi riche qu'impressionnante. Une mission conjointe entre la Chine et l'Égypte a mis au jour une nouvelle découverte au sud du pays : il s'agit d'un lac sacré jusqu'ici inconnu, situé au cœur du célèbre complexe de Karnak.

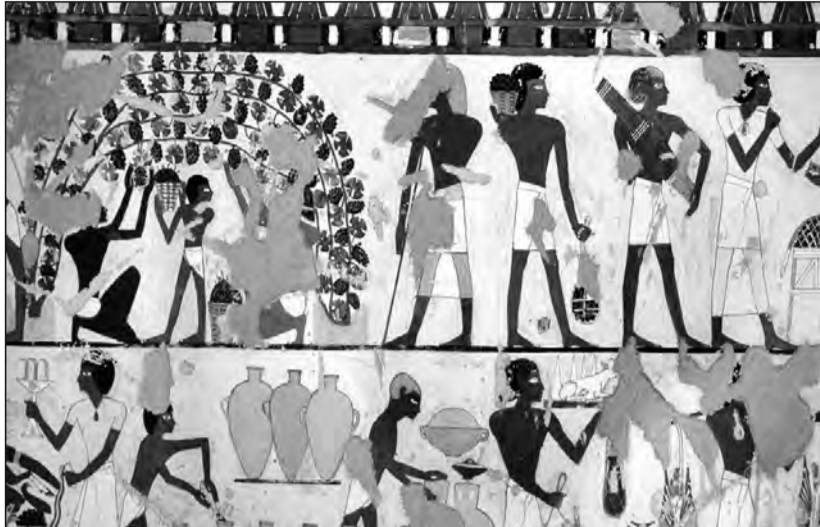
Par Malika Azeb

Grâce à un accord entre le ministère égyptien des Antiquités et l'Académie chinoise des sciences sociales, une équipe de scientifiques est arrivée en 2018 pour explorer ce site longtemps délaissé.

Les fouilles se sont concentrées sur deux sites principaux : le temple osirien, où six structures de chapelle ont déjà été révélées et où les chercheurs ont mis au jour des murs en brique crue ; le second site est situé entre les temples de Montou et de Maât.

Samedi dernier, la mission égypto-chinoise a annoncé la découverte d'un ancien lac sacré situé au sein du temple de Montou, à l'intérieur de l'enceinte de Karnak.

Ce lac sacré, situé à l'ouest de Maât, creusé par l'homme dans l'Antiquité et dédié à la déesse égyptienne de l'harmonie, de la justice et de la vérité, s'étend sur 50 mètres



carrés.

Il est en bon état de conservation et n'avait jamais été mentionné dans les archives des découvertes archéologiques égyptiennes ; ce lac constitue un réservoir artificiel ancien, soigneusement structuré, et sa découverte porte à deux le nombre de lacs sacrés répertoriés dans le temple de Montou, un agencement rare à l'intérieur de l'enceinte de Karnak.

Cette nouvelle découverte comble une lacune en égyptologie et dans l'histoire archéologique égyptienne : la mise au jour du lac sacré n'est pas

seulement celle d'un deuxième lac sacré, mais il s'agit du seul lac découvert grâce à une fouille systématique et scientifique dans l'histoire de l'archéologie égyptienne.

Les lacs sacrés dans l'ancienne Égypte représentaient le Noun, l'océan primordial d'où la création a émergé ; ils servaient essentiellement à la purification rituelle des prêtres avant les cultes, aux cérémonies mystiques, notamment celles dédiées au dieu Osiris, au stockage de l'eau pour les besoins du temple, et constituaient également des lieux de culte souvent

associés à des déesses comme Maât et au complexe de Karnak.

Cette découverte, selon les archéologues, apporte un éclairage inédit sur l'organisation religieuse du site.

D'autres vestiges, dont des restes d'animaux et des blocs de pierre réemployés portant des inscriptions associées aux rois et aux divines adoratrices, ont également été découverts.

Dans une chapelle dédiée au dieu Osiris, trois sanctuaires et des statuettes ont été retrouvés, offrant de nouvelles informations sur l'histoire de Thèbes aux XXVe et XXVIe dynasties.

Le responsable du secteur des antiquités égyptiennes, Mohamed Abdel Badie, a indiqué que cette découverte illustre la réussite de la coopération entre la Chine et l'Égypte, soulignant que ce partenariat entre deux civilisations anciennes favorise le partage des connaissances et contribue à la mise en valeur du patrimoine mondial.

Cette mission conjointe entre la Chine et l'Égypte se poursuit sur le site du temple de Montou, qui couvre plus de 100 000 mètres carrés ; les archéologues espèrent que les prochaines fouilles livreront encore de nouvelles informations sur l'histoire antique de l'Égypte.

M.A

L'ÉGYPTOLOGIE, DE LA FASCINATION MONDIALE À LA RÉAPPROPRIATION NATIONALE

L'Égypte antique a longtemps fasciné le monde par ses mystères millénaires ; cela a entraîné de nombreux scientifiques et chercheurs à travers le monde à mener des recherches afin de percer les secrets enfouis sous terre.

Au XIX^e siècle, cette passion s'est transformée en une discipline à part entière, à l'instar des autres sciences : elle fut appelée égyptologie.

Parmi les premiers à avoir mis au jour les secrets des pharaons figure Jean-François Champollion qui, en 1822, grâce à la pierre de Rosette découverte par les soldats de Napoléon et aujourd'hui conservée au British Museum à Londres, a pu déchiffrer pour la première fois le système des hiéroglyphes.

Auguste Mariette, grand défenseur et protecteur du patrimoine contre le pillage des antiquités et fondateur du musée de Boulaq, a découvert en 1851 le Sérapéum de Memphis, une vaste nécropole souterraine abritant les sarcophages de granit des taureaux sacrés Apis.

Des années plus tard, en 1922, Howard Carter réalisa une découverte spectaculaire en mettant

au jour le tombeau de Toutankhamon, une sépulture retrouvée presque intacte, offrant ainsi au monde un trésor funéraire d'une richesse exceptionnelle. L'explorateur italien du XIX^e siècle découvrit le sarcophage de Séthi Ier, l'archéologue allemand mit au jour le buste de Néfertiti, tandis que l'architecte et archéologue français consacra sa vie à l'étude et à la restauration du complexe de Djéser à Saqqarah. L'étude de l'Égypte antique, longtemps monopolisée par les Européens, a progressivement été réappropriée par les enfants du pays ; parmi les premiers à s'intéresser à l'histoire de ses ancêtres figure Rifaâ Al-Tahtawi, qui joua un rôle déterminant dans la création du premier musée des antiquités et sensibilisa ses compatriotes à considérer les monuments non comme des idoles païennes, mais comme un héritage à préserver. Le premier spécialiste égyptien en égyptologie, Ahmed Kamel Pacha, s'est battu pour trouver sa place dans un domaine entièrement dominé par les Français à travers le Service des antiquités ; il se résolut à ouvrir des écoles d'égyptologie destinées aux Égyptiens, tout en insistant pour que les

publications soient rédigées en langue arabe, participant activement aux fouilles de Thèbes et contribuant à l'inventaire des collections du musée. Dans le même esprit de réappropriation du patrimoine national, Salim Hassan rédigea une encyclopédie de dix-huit volumes intitulée L'Égypte ancienne ; il dirigea également les fouilles de Gizeh, où furent découverts de nombreux tombeaux ainsi que le complexe funéraire de la reine Khentkaous.

Labib Habachi, connu pour avoir travaillé dans des conditions difficiles et souvent loin des projecteurs, mit en évidence l'importance du sanctuaire d'Héqaib à Éléphantine.

Aujourd'hui, des chercheurs à l'image de Zahi Hawass poursuivent la tâche de leurs prédécesseurs. Il convient de noter que les égyptologues égyptiens ont non seulement joué un rôle majeur dans la découverte de nombreux vestiges antiques, mais ont également démontré au monde que l'égyptologie n'est pas l'apanage exclusif des Occidentaux.

R.C

7^e ART

OUVERTURE DE L'EXPOSITION ARTISTIQUE COLLECTIVE "DE SOUS LES DÉCOMBRES, GHAZA EN COULEURS"

Une série d'ateliers de formation en différents métiers du cinéma sera incessamment lancée au niveau de la cinémathèque "Le mondial" de Tizi-Ouzou, a-t-on appris lundi auprès de l'animateur de cette initiative, le réalisateur Yazid Arab.

Ces ateliers qui s'étaleront sur toute l'année en cours, et qui sont organisés avec le concours du Centre algérien de la cinématographie, se veulent un espace de formation et de réflexion dédiés aux passionnés du 7^e art.

Ils concerneront l'écriture de scénario (méthode internationale), la réalisation cinématographique, le jeu d'acteur avec ses différentes méthodes (Stanislavski, Lee Strasberg, Stella Adler, Michael Chekhov) et la production cinématographique.

"C'est des espaces de création et de réflexion qui s'adressent à toutes celles et ceux qui aiment le cinéma, qu'ils soient débutants, étudiants ou simplement curieux. L'idée, ce n'est pas seulement de regarder des films, mais de comprendre comment ils parlent du monde et comment on peut, à son tour, raconter des histoires avec des images", a expliqué Yazid Arab dans une déclaration à l'APS.

Le réalisateur a souligné, en outre, que "le cinéma ne vit pas tout seul. Il dialogue avec la littérature, la société, la philosophie, les cultures", et dans cette optique "des masters class où le cinéma rencontre d'autres disciplines artistiques seront, également, au programme de ce cycle de formation", a-t-il dit.

Il s'agit, entre autres, de Master Class sur la relation entre la littérature et cinéma qui sera animé par le journaliste et écrivain Arezki Metref, le cinéma et philosophie par l'universitaire Mohamed Houari, les arts plastiques et cinéma par le peintre Denis Martinez, la sociologie et cinéma, par le sociologue Kamel Chachoua et l'anthropologie et cinéma par l'universitaire Latiifa Lafer.

D'autres activités, rencontres et master class, en cours de préparation et qui seront annoncées au fur et à mesure de leur avancement, seront au programme de cette formation qui se déroulera à raison de deux séances par semaine à la cinémathèque locale "Le mondial", a encore indiqué le réalisateur.

R.C

APPEL À PARTICIPATION À UN ATELIER DES FILMS TRÈS COURTS

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) a annoncé lundi dans un communiqué l'ouverture des candidatures pour participer à la première édition de "Très court film Lab", un atelier dédié à la création de films "très courts".

Six participants seront sélectionnés pour suivre une formation dans le cadre d'un atelier créatif, prévu du 1^{er} au 30 avril prochain à Dar Abdelatif, précise la même source.

Les candidats retenus bénéficieront d'un accompagnement complet à l'écriture du scénario, la production, la post-production et la réalisation, dans le cadre d'un atelier et une master-class, encadrés par Ismail Soufit et Aissa Djouamâa.

A l'issue de cette formation, six courts métrages d'une durée de 1 à 5 minutes, seront produits et auront l'opportunité de participer à des festivals et événements nationaux et internationaux, selon les organisateurs.

R.C

GROENLAND – ÉTATS-UNIS – L'UE

LE BAL DE L'HYPOCRISIE

(1/2)

Dès son premier mandat, Donald Trump a manifesté son désir d'acquérir le Groenland, territoire danois depuis le XVI^e siècle. Ces propos, initialement accueillis avec scepticisme, ont ressurgi lors de son retour au pouvoir en janvier 2025, ravivant l'intérêt américain pour ce territoire autonome arctique du Danemark.

Par Oleg Nesterenko
In mondialisation.ca



Les déclarations de la Maison Blanche concernant la convoitise du Groenland, initialement perçues comme une extravagante aberration, ont pris une toute nouvelle tournure avec l'enlèvement du président vénézuélien légitime le 3 janvier. Ce passage de la fantaisie à l'action a révélé à la communauté internationale la détermination des États-Unis d'Amérique, sous la présidence Trump, à transgresser le droit international, au besoin, afin d'obtenir les bénéfices géo-économiques unilatéraux.

Les prétextes fallacieux

Les prétextes drapés dans des justifications sécuritaires antirusse et antichinoises, que brandit la présidence américaine pour justifier sa volonté de s'appropriier l'île du Groenland, ne sont que des mensonges caractérisés que la Maison Blanche ne prend même pas la peine de camoufler davantage. L'époque où l'on exhibait à l'ONU une prétendue fiole d'anthrax, comme le fit le secrétaire d'État américain Colin Powell le 5 février 2003, pour maquiller l'invasion de l'Irak sous un vernis de légitimité, semble révolue. Cette mascarade avait alors servi de prétexte pour déclencher la destruction d'un pays et le massacre de son peuple.

L'anéantissement de l'Irak, ne nous y trompons pas, n'était pas un but en soi, mais la conséquence inéluctable d'une stratégie américaine. La véritable motivation résidait dans la nécessité de neutraliser l'initiative de Saddam Hussein contre le « pétrodollar ».

En octobre 2000, le président irakien avait osé déclarer son intention de ne plus vendre son pétrole contre des dollars américains, mais uniquement contre des euros. Une telle audace valait la signature de son propre arrêt de mort. En février 2003, Saddam Hussein mit sa « menace » à exécution en vendant plus de 3 milliards de barils de pétrole brut pour 26 milliards d'euros. Un mois plus tard, les États-Unis envahissaient et détruisaient l'Irak, infligeant au peuple irakien une tragédie marquée par l'anéantissement des infrastructures et un nombre effroyable de victimes civiles.

Forte de l'impunité judiciaire totale dont jouissent les crimes contre l'humanité commis par les gouvernements successifs des États-Unis, ils ne se donnent plus la peine de les couvrir par des narrations ne serait-ce qu'un peu crédibles aux yeux de la communauté internationale. Nul besoin, donc, de déployer des efforts de

communication supplémentaires pour préparer l'annexion du Groenland, que ce soit de gré ou de force.

La véritable raison de la convoitise américaine pour cette zone polaire peu hospitalière réside incontestablement dans les gigantesques réserves de matières premières qu'elle recèle, tant dans son sous-sol que dans les profondeurs de l'océan Arctique, au sein de la zone économique exclusive (ZEE) danoise qui s'étend jusqu'à 200 milles marins des côtes du Groenland (370,42 km) et confère à son détenteur des droits souverains en matière de ressources économiques.

Si le Groenland venait à passer sous l'autorité américaine, le fait que l'extraction américaine de terres rares et d'uranium se fasse sans consulter les populations autochtones serait une considération secondaire, une simple formalité qui sera ignorée à Washington. En 2021, pourtant, ces populations avaient réussi à bloquer le début d'une telle exploitation (affaire d'Energy Transition Minerals), afin de préserver leurs moyens de subsistance traditionnels d'une pollution imminente. Compte tenu des enjeux économiques pour les États-Unis, il est prévisible que l'opinion des populations autochtones sur ce sujet ne suscitera pas plus d'intérêt que l'avis des Européens concernant l'annexion de l'île. Cette indifférence stratégique s'inscrit dans une logique géopolitique et économique où les intérêts nationaux prévalent sur les considérations éthiques ou les droits des minorités. De plus, l'histoire des relations entre les États-Unis et les peuples autochtones est profondément marquée par une marginalisation systématique de ces derniers dans les processus décisionnels concernant leurs propres territoires et ressources.

« Un conflit ou une tentative d'annexion du territoire d'un pays membre de l'OTAN par un autre pays également membre de l'OTAN serait la fin du monde tel que nous le connaissons », a déclaré le Premier ministre polonais Tusk. Une déclaration qui semble ignorer que la préservation du monde tel que nous le connaissons est la dernière des préoccupations du maître d'Outre-Atlantique.

La présence américaine au Groenland

Contrairement aux insinuations fallacieuses, la présence militaire américaine dans l'océan Arctique ne

nécessite nullement l'annexion du Groenland ni sa transformation en territoire national des États-Unis. En réalité, les forces armées américaines sont stationnées en permanence sur cette île arctique depuis la Seconde Guerre mondiale, une présence officialisée dès 1951 par un accord bilatéral américano-danois (Accord du 27 avril 1951). Cet accord confère à Washington D.C. une latitude d'action militaire significative dans la région arctique.

À ce jour, la base aérienne de Pituffik (Thulé Air Base) demeure la seule installation militaire américaine active au Groenland.

Les déclarations occasionnelles de Donald Trump, telles que celles sur Truth Social, suggérant que « L'OTAN deviendrait plus redoutable et efficace si le Groenland était entre les mains des États-Unis. Tout ce qui est en-deçà de cela est inacceptable », n'altèrent pas la nature juridique de l'accord existant.

Il ne fait aucun doute que, si les circonstances l'exigeaient, les États-Unis pourraient accroître très considérablement leur présence militaire sur l'île, même si cette dernière demeure sous la souveraineté danoise.

Les hypocrisies de l'Union européenne

À ce jour, seuls six des vingt-sept États membres de l'Union européenne, abstraction faite du Danemark, ont formalisé leur position par une déclaration officielle condamnant l'initiative des États-Unis d'Amérique vis-à-vis du Groenland (déclaration conjointe du 6 janvier, émanant d'Allemagne, du Royaume-Uni, de France, d'Italie, de Pologne et d'Espagne).

Cette déclaration, confinée à l'expression verbale, est dénuée d'un véritable engagement : les paroles qui n'ont aucune valeur, ne signifient rien et n'engagent les déclarants à rien.

À l'instar des prédateurs opportunistes, l'appareil politico-bureaucratique de l'UE et de ses États membres manifeste une propension à cibler exclusivement les États perçus, à tort ou à raison, comme structurellement plus faibles ou en situation de vulnérabilité conjoncturelle. Face aux forces dominantes, une politique de deux poids, deux mesures, d'une perversité indéniable, se révèle inéluctablement.

La devise de l'Union européenne est bien celle formulée jadis par les Romains : « Ce qui est permis à Ju-

pitier n'est pas permis au bœuf ».

La protection des démocraties, des droits de l'homme et de la liberté d'expression n'est qu'une pure chimère, un artifice rhétorique destiné à manipuler l'électorat. La classe politique européenne, majoritairement constituée de vulgaires activistes carriéristes, est bien davantage préoccupée par la conservation du pouvoir et la dissimulation de ses crimes à l'encontre des nations entières, commis en continu à travers le monde.

L'Union européenne redécouvre avec soudaineté l'existence du droit international, une prise de conscience motivée par la menace que représente Donald Trump pour ses propres intérêts. Les instances dirigeantes de l'UE et de nombreux États européens, qui critiquent la Maison Blanche pour ses velléités de démembrement du Danemark, en appellent désormais au respect du droit international.

Or, ces mêmes acteurs ont fait preuve d'un empressement notable à participer au démembrement illégal de la Yougoslavie en 1999, en violation totale dudit droit.

De même, les indignations européennes face aux bombardements russes de l'infrastructure énergétique ukrainienne (après avoir laissé la chance à la partie adverse d'entendre la raison durant plus de 3 années consécutives) remportent haut la main le concours de l'hypocrisie, sur le fond de la destruction de plus de 70% non seulement de l'infrastructure énergétique civile, mais également de l'accès à l'eau potable en Yougoslavie par l'organisation criminelle du Traité Atlantique Nord dès les premiers jours de son agression en 1999 et sur le fond de la déclaration officielle de l'OTAN concernant la privation des populations de l'accès à l'électricité et à l'eau potable : « Si Milosevic veut vraiment que ses citoyens aient de l'eau et de l'électricité, tout ce qu'il a à faire est d'accepter les conditions de l'OTAN et nous arrêterons cette campagne [...]. Si cela a des conséquences pour la population, ce sont ses problèmes ! » (porteparole de l'OTAN, l'anglais Jamie Shea, le 25 mai 1999). En ce moment de l'histoire et dans tant d'autres crimes qui ont suivi depuis, le droit international semblait d'un intérêt bien plus limité pour ces acteurs.

O.N (À SUIVRE...)

FOOTBALL

SÉMINAIRE À ORAN POUR
LES ARBITRES D'ÉLITE A

La Direction nationale de l'arbitrage (DNA) organise, depuis dimanche et jusqu'à demain mercredi au Village méditerranéen d'Oran, un séminaire au profit des arbitres d'élite A, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Directeur national de l'arbitrage, Mehdi Abid Charef, qui a souhaité la bienvenue aux arbitres participants, tout en les exhortant à redoubler d'efforts afin d'élever davantage le niveau de l'arbitrage national. A cette occasion, il leur a également transmis le message du président de la FAF, notamment en prévision de la seconde moitié de la saison 2025-2026.

La première journée du séminaire, tenue dimanche, a été consacrée au débriefing des situations de jeu observées lors de la 12e journée du championnat de



Ligue 1, jusqu'à la fin de la phase aller. La journée de lundi sera dédiée, durant la matinée, au travail physique sur le terrain annexe du complexe Miloud-Hadefi, avant d'enchaîner, dans l'après-midi, avec des séances pratiques au stade Ahmed-Zabana. Ces ateliers comprendront notamment des exercices liés à l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR).

Enfin, les arbitres présents n'ont pas manqué d'avoir une pensée solidaire à l'égard de leur collègue Youcef Gamouh, qui traverse actuellement une période difficile.

RS/APS

FOOT/ CHAMPIONNAT QATARI (AL-SADD SC)
YOUCEF ATAL SERA OPÉRÉ DU PIED DROIT

Le défenseur international algérien d'Al-Sadd SC, Youcef Atal, victime d'une rupture du tendon d'Achille du pied droit, subira une intervention chirurgicale dans les prochains jours, a annoncé le club pensionnaire du championnat qatari de football, lundi.

"Le club annonce que Youcef Atal a contracté une blessure, à savoir une rupture du tendon d'Achille de son pied droit. Il sera opéré dans les prochains jours, et la durée de son indisponibilité dépendra de l'évolution de son état de santé", précise Al-Sadd. SC dans un communiqué publié sur son site officiel.

Atal (29 ans) s'est blessé samedi, lors de la Supercoupe qatari-émiratit face à Al-Ahly Dubaï (3-2),

disputée au stade Jassim Bin Hamad à Doha. Le latéral droit algérien s'est blessé tout seul en tentant de frapper le ballon, il a cédé sa place en début de la seconde période (46e).

Il s'agit d'un coup dur pour Youcef Atal, qui pourrait manquer la prochaine Coupe du monde 2026 aux Etats-Unis, Canada, et Mexique (11 juin -19 juillet).

L'ancien joueur de l'OGC Nice a pris part à la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, prenant part qu'à un seul match, face à la Guinée équatoriale (3-1), en clôture de la phase de groupes.

RS/APS

FOOT/ LIGUE 2 AMATEUR (GROUPE CENTRE-OUEST)
CHÉRIF HADJAR NOUVEL ENTRAÎNEUR DU RC KOUBA

Le technicien Chérif Hadjar, est devenu le nouvel entraîneur du RC Kouba, en remplacement d'Abderahmane Meziane, dont le contrat a été résilié à l'amiable, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 2 amateur de football (groupe Centre-Ouest), lundi dans un communiqué.

"Le RCK a le plaisir d'annoncer la nomination de Chérif Hadjar à la tête de la barre technique de

l'équipe première. La direction travaille pour renforcer l'effectif par de nouveaux joueurs d'ici la fin du mercato, et après concertation avec le nouvel entraîneur", précise la même source.

L'arrivée de Chérif Hadjar (60 ans), qui a entraîné cette saison les deux clubs de la Ligue 1 Mobilis : le MC El-Bayadh et l'USM Khenchela, intervient une semaine après le départ d'Abderahmane

Meziane, à l'issue de la défaite concédée en déplacement face au WA Mostaganem (2-1), dans le cadre de la 16e journée du championnat.

Après 17 journées de championnat, le RCK occupe la troisième place au classement général de son groupe, avec 30 points, à onze longueurs de retard sur l'actuel leader, la JS El-Biar (41 pts).

RS/APS

TENNIS / TOURNOI "M15" MONASTIR
L'ALGÉRIEN TOUFIK SAHTALI DÉBUTERA
CONTRE UN JAPONAIS

Le tennisman algérien Toufik Sahtali sera opposé au Japonais Keisuke Saitoh, au premier tour du tableau final du tournoi professionnel masculin "M15" Monastir (27 jan-1er fév 2026), selon les résultats du tirage au sort, dévoilés lundi par les organisateurs.

Un match qui sur le papier s'annonce relativement équilibré, entre deux adversaires pratiquement d'égale valeur, car l'international algérien (27 ans) est classé 817e mondial ATP, alors que le japonais de 24 ans est actuellement 821e. Dotée d'un prize-money de 15.000 USD et organisée sur des courts en surface rapide, la compétition a drainé la participation de

joueurs venus des quatre coins du monde, notamment, d'Europe, d'Amérique et d'Asie. Parmi eux, l'Ukrainien Oleksandr Ovcharenko (24 ans), classé 509e mondial ATP et tête de série N1 de ce tournoi.

Lors d'un précédent tournoi à 15.000 USD à Monastir, Sahtali avait atteint les quarts de finale, avant de s'incliner contre ce même Oleksandr Ovcharenko.

Pour rappel, plusieurs compétitions sportives, dont les tournois de tennis, ont été sérieusement perturbés dernièrement à Monastir, à cause des fortes pluies qui se sont abattues sur cette ville et ses environs.

CHAMPIONNAT
D'ALGÉRIE DE
JUDO INDIVIDUEL
SENIOR
ORAN
ACCUEILLERA
LA COMPÉTITION
DU 29 AU 31
JANVIER

Le championnat d'Algérie individuel seniors de judo (messieurs et dames) se déroulera du jeudi au samedi à la salle omnisports du complexe sportif Miloud-Hadefi d'Oran, a-t-on appris, lundi, auprès des organisateurs. Cette compétition de trois jours, organisée par la Fédération algérienne de judo (FAJ) en collaboration avec la Ligue régionale et la direction de la Jeunesse et des sports de la wilaya d'Oran, réunit les meilleurs judokas du pays, qualifiés des phases régionales, représentant des clubs et associations de différentes régions. La journée du jeudi sera réservée aux combats des catégories -48, -52, -57 kg dames et de -60, -66 kg messieurs. Les épreuves se poursuivent, vendredi, avec le déroulement des combats des catégories de poids de -63 et -70 kg dames et -73 et -81 kg messieurs. La journée du samedi verra la programmation des combats des catégories -78 et +78kg dames et -90 kg, -100 kg et +100 kg messieurs.

RS/APS

VOILE / CHAMPIONNATS ARABES 2026
SÉLECTIONS ALGÉRIENNES EN ROUTE POUR L'EGYPTE

Les sélections algériennes de voile ont embarqué lundi après-midi pour l'Egypte, en prévision des Championnats arabes 2026, prévus du 28 janvier courant au 1er février prochain à Soma Bay.

Fortes de 18 athlètes (messieurs et dames), les sélections nationales seront engagées dans différentes spécialités lors de ces Championnats arabes, à savoir : IQFoil, ILCA, Bic-Techno et Optimist.

Conduite par Ilyès Maza, la délégation algérienne comporte plusieurs autres accompagnateurs, dont les entraîneurs nationaux Manar Bouhadjira et Chaouchi Fouad.

Avant leur départ en Egypte, les athlètes

algériens ont effectué un long stage de préparation à l'Ecole nationale des sports nautiques et subaquatiques d'Alger-Plage.

Malgré des conditions météorologiques difficiles au cours des derniers jours (vent, houle...), les athlètes ont travaillé avec diligence, affirmant avoir beaucoup progressé à l'issue de ce stage, dont une partie a été dirigée par l'expert international italien, Manuel Santiago Lopez.

A l'instar de leur coéquipier Ramzy Boudjatit, qui sera engagé dans la spécialité IQ-Foil, les internationaux algériens ont majoritairement affirmé qu'ils nourrissent "de grandes ambitions lors de ces Champion-

nats arabes", visant carrément les plus hautes marches du podium. Les sélections algériennes par spécialité : IQFoil : Ramzy Boudjatit et Ramy Boudrouma ILCA : Abdelkhalik Boussouar, Islam Khoualed, Walid Bouhadi, Zakaria Maâlem, Naim Chakour et Nadia Amriche Optimist : Riad Sari, Rayan Chakour, Walid Mechab et Lina Guebli Bic-Techno : Walid Bouchebah, Youcef Guebli, Mazen Merouani, Abderahmane Ham-mouche, Dacine Touazi et Naïla Boukez-zoula.

RS/APS

INTERNET



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

LES TOTEMS, PACTES OUBLIÉS ET SOURCES DE DÉSÉQUILIBRE

Dans l'univers de nos traditions africaines, chaque famille ou chaque clan est lié à un totem. Ces totems, souvent associés à des interdits alimentaires – comme la consommation de certaines viandes ou aliments spécifiques – ne sont pas de simples règles à suivre. Ils constituent des pactes sacrés, établis entre les fondateurs du clan et les forces invisibles qui régissent l'équilibre de la vie. Ces pactes sont des héritages transmis par nos ancêtres pour assurer la protection, la prospérité et la cohésion au sein de la famille et de la communauté.

L'origine et la signification des totems

Les totems prennent souvent la forme de récits mythiques. Chaque histoire raconte comment un animal, une plante ou un aliment a été choisi pour représenter la famille et sceller un pacte avec les ancêtres. Par exemple, certaines familles ne consomment jamais la viande d'un animal spécifique parce qu'il représente un esprit protecteur, tandis que d'autres s'abstiennent de certains aliments pour éviter d'attirer le malheur. Ces interdits étaient, à l'origine, des guides pour préserver l'équilibre de la vie et la santé de la communauté, et non de simples superstitions.

La modernité et la perte de repères

Avec l'avènement de la moder-



...nité, de la mobilité et de nouvelles influences culturelles et religieuses, beaucoup considèrent ces totems comme dépassés ou inutiles. Certains parents ne transmettent plus ces connaissances à leurs enfants, d'autres les ignorent par manque de conscience de leur importance.

Cette perte de transmission crée un écart entre les jeunes générations et leurs racines culturelles, et avec elle, le risque de déséquilibres symboliques et sociaux.

Les conséquences du non-respect

Dans notre vision traditionnelle, le non-respect des totems peut provoquer des désordres mystérieux, parfois perçus comme des maladies incompréhensibles ou des situations de malchance répétées. Même si l'on change de religion ou que l'on adopte de nouvelles pratiques modernes, le sang reste porteur de l'histoire et des pactes ancestraux. Nos liens socio-culturels ne disparaissent pas, et la négligence de ces repères peut avoir un impact invisible mais réel sur la vie de l'individu et de sa descendance.

Un appel à la transmission

C'est pourquoi il est crucial que les parents et les aînés jouent un rôle actif dans la transmission des connaissances liées aux totems et interdits familiaux. Enseigner aux enfants le sens et l'importance de ces traditions ne signifie pas imposer des règles rigides, mais préserver l'harmonie, la quiétude et la continuité de la lignée familiale. C'est un pont entre le passé et le présent, une manière de maintenir vivant le savoir ancestral dans un monde en mutation.

Publié par Oula'Iss Wattao sur Facebook dans Mythes, traditions, nature, le 25 janvier 2026

LES LIMITES DANS LA PRATIQUE DES ALLIANCES ET PARENTÉS À PLAISANTERIE

Les alliances et parentés à plaisanterie constituent depuis longtemps un puissant outil de cohésion sociale, de prévention et de gestion pacifique des tensions. Elles permettent de désamorcer les conflits à travers l'humour et la moquerie codifiée.

Cependant, dans la pratique actuelle, plusieurs dérives fragilisent leur rôle originel :

Les propos déplacés : L'utilisation de gros mots, d'injures vulgaires ou de termes offensants allant au-delà du cadre culturellement accepté.

Le manque de respect des autorités Certaines plaisanteries se transforment en vilipendage ou en dénigrement volontaire des chefs traditionnels, religieux ou leaders communautaires.

Les attaques personnelles Les moqueries visant le physique, l'intimité ou la famille de l'autre, ce qui peut créer des blessures morales.

La confusion avec la camaraderie ordinaire On oublie que la parenté à plaisanterie n'est pas un jeu libre sans règles, mais une institution avec des codes précis.

Un proverbe moaga rappelle bien cette limite : « Rakiré pa wa ne f ba la weleb y' », signifiant :

« Le discours plaisant de la parenté à plaisanterie ne donne pas l'occasion d'injurier en évoquant les formes des testicules du père. »

En somme, les alliances à plaisanterie doivent rester un art de la parole qui renforce



les liens, et non un prétexte pour offenser ou diviser.

Publié par Oula'Iss Wattao sur Facebook dans Mythes, traditions, nature, le 14 janvier 2026

DOUDJA ABDOUN, LA BIEN-AIMÉE DU PUBLIC

Doudja est l'une des figures emblématiques du cinéma algérien. Née le 23 janvier 1923 à la Casbah. Doudja Abdoun fut élevée par une belle-mère.

Cette grande dame, à la bonté inégalable et à la réplique facile, a réussi à conquérir le cœur de milliers de téléspectateurs et de cinéphiles. La défunte a débuté sa carrière dans les années soixante-dix avec l'inoubliable série L'incendie (El Hariq), adapté du roman de Mohamed Dib et réalisé par Mustapha Badie. Pour ceux qui s'en souviennent, elle avait incarné un rôle imposant...

Chemin faisant, elle a eu l'opportunité de participer à d'autres tournages : Le prix du rêve et Leila et les autres, réalisés par Sid Ali Mazif. Elle a également été sollicitée pour des sit-coms en 2002 et en 2005 dont, entre autres Ness M'Lah City 1 et 2, réalisés par Djaffer Gacem.

Sa dernière apparition remonte à la série Djemai Family où elle avait interprété avec brio le rôle de « Khoukha », la doyenne de la famille. Avec ses mimiques naïves et ses répliques loufoques, elle avait littéralement conquis les téléspectateurs et le grand public. Pour rappel, "Khalti Doudja", est décédée à l'âge de 86 ans, le 10 octobre 2008. Paix à son âme.

Publié par A.Hammouche sur Facebook, dans le Journal des artistes, le 25 janvier 2026





Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
05:27	12:34	15:48	18:15	19:36

CONSEIL DE LA NATION

JOURNÉE PARLEMENTAIRE SUR LA RÉALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL EN ALGÉRIE

Les travaux d'une journée parlementaire intitulée "L'enseignement professionnel en Algérie : réalité et perspectives" se sont ouverts, lundi au siège du Conseil de la nation, sous la présidence de M. Azouz Nasri, président du Conseil.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Nasri a souligné que le thème de cette journée parlementaire constitue "l'un des principaux enjeux et axes stratégiques sur lesquels l'Etat mise dans le processus d'édification, de développement et de construction de l'avenir", de même qu'il représente "un pilier essentiel pour bâtir une économie nationale productive, diversifiée et durable".

L'enseignement professionnel est devenu, à l'heure actuelle, "un pont reliant l'école aux entreprises de production et un parcours offrant à notre jeunesse une réelle opportunité d'acquérir des compétences pratiques lui permettant une intégration rapide dans le marché du travail ou l'accès à l'entrepreneuriat et la création de richesse", a-t-il assuré.

A cet égard, le président du Conseil de la nation a estimé que "la compétence, aujourd'hui, équivaut au diplôme et peut même le surpasser lorsqu'elle est associée à la maîtrise et à l'innovation", considérant que "le pari sur l'enseignement professionnel est également un pari sur la justice sociale, d'autant plus qu'il ouvre des perspectives de réussite à toutes les catégories et offre à chaque jeune la possibilité de



s'affirmer à travers le travail et la compétence".

M. Nasri a, par ailleurs, fait observer que les pays ayant misé sur l'enseignement professionnel en tant que choix stratégique "ont réussi à réduire les taux de chômage et à réaliser l'intégration, devenant ainsi un véritable levier du développement socioéconomique".

Dans ce cadre, il a souligné que "l'Algérie, engagée dans des transformations économiques et technologiques profondes, est pleinement consciente que l'investissement dans le capital humain demeure l'investissement le plus rentable et le plus durable". Ainsi, "les pouvoirs publics accordent un intérêt majeur au secteur de la

formation et de l'enseignement

RA/APS

professionnels à travers la modernisation des programmes et des structures, ainsi que l'intégration d'une formation appliquée répondant aux exigences de l'économie nationale, notamment dans les domaines de l'industrie, de l'agriculture, des services, de l'économie numérique et de l'hydraulique, en particulier le dessalement de l'eau".

Pour atteindre ces objectifs, a rappelé M. Nasri, "le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a su, avec perspicacité, placer ce secteur au cœur du projet politique de l'Algérie nouvelle, en le réhabilitant à travers une approche réformatrice alliant vision politique et dimension de développement, faisant de ce secteur un pilier fondamental de sa stratégie de restructuration du système économique national et un outil efficace pour relier les résultats de la formation aux exigences du marché du travail".

COALITION DES PARTIS DE LA MAJORITÉ POUR L'ALGÉRIE RÉUNION DE LA COMMISSION DE COORDINATION

Une réunion de la Commission de coordination de la coalition des partis de la majorité pour l'Algérie s'est tenue, lundi à Alger, consacrée à l'examen et à l'enrichissement des propositions relatives au projet d'amendement technique de la Constitution et au projet de loi organique portant régime électoral, indique un communiqué du parti du Front de Libération nationale (FLN).

Cette réunion a été présidée par le secrétaire général du parti du FLN, Abdelkrim Benbarek, aux côtés de représentants des autres formations politiques membres de la coalition (le Rassemblement national démocratique, le Front El-Moustakbal et le Mouvement El-Bina).

L'ordre du jour de cette rencontre a été "consacré à l'enrichissement et à la cristallisation de propositions concernant le projet d'amendement tech-

nique de la Constitution ainsi que le projet de loi organique portant régime électoral", précise la même source.

Cette rencontre intervient "à l'issue de la conférence présidée par le directeur de Cabinet de la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, en présence du Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, et de plusieurs membres du Gouvernement".

La réunion vise à "proposer une série de points pratiques destinés à enrichir les projets d'amendement technique de la Constitution et de la loi organique portant régime électoral, de manière à renforcer le processus démocratique et à consacrer la pratique politique saine", conclut le communiqué.

RA/APS

PROJET DE LOI RELATIF AUX PARTIS POLITIQUES LE PT PRÉSENTE SES PROPOSITIONS DEVANT LA COMMISSION SPÉCIALISÉE DE L'APN

La Commission des affaires juridiques et administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) a poursuivi, lundi, ses réunions consacrées à l'examen du projet de loi organique relatif aux partis politiques, en écoutant un exposé présenté par deux représentants du Parti des travailleurs (PT), a indiqué un communiqué de l'APN.

Lors de la réunion, le président de la commission Abdelkader Toumi a souligné que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de "la poursuite des séances d'audition organisées par la Commission pour examiner un texte juridique d'une extrême importance", souhaitant que les propositions contribueront à l'enrichissement de ce projet, au service de "la vie politique, et

pour la promotion du rôle et des missions des partis politiques en général".

De son côté, le représentant du PT, Djelloul Djoudi, a mis en exergue l'importance du projet de loi organique relatif aux partis politiques, considéré comme l'une "des lois les plus importantes soumises au débat", soulignant le rôle des partis pour "permettre aux citoyens d'exercer leurs droits politiques, contribuer à l'enrichissement du débat général et consolider les institutions de l'Etat", en "renforçant le front interne et en préservant l'unité nationale".

La réunion s'est déroulée en présence de représentants du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

RA/APS

LE FFS PRÉSENTE ÉGALEMENT SES PROPOSITIONS

La Commission des affaires juridiques et administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) a poursuivi, lundi, ses réunions consacrées à l'examen du projet de loi organique relatif aux partis politiques, en écoutant un exposé présenté par deux représentants du Front des forces socialistes (FFS), a indiqué un communiqué de l'APN.

Lors de la réunion, le président de la commission Abdelkader Toumi a souligné que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de "l'approche de concertation adoptée par la commission dans l'examen de ce texte, et ce, à travers l'écoute des différents avis et propositions, en vue d'enrichir le projet de loi et d'assurer sa cohérence

avec les dispositions de la Constitution et son adéquation avec les exigences de l'heure".

Les représentants du FFS, Djamel Belloul et Azeddine Aissaoui ont salué "l'ouverture du débat" autour du projet de loi qui "traduit une volonté réformatrice visant à développer la vie partisane et à renforcer la pratique démocratique", ajoute le communiqué.

A cette occasion, les intervenants ont relevé une série de "points positifs" contenus dans le projet de loi, notamment "la simplification des procédures de création des partis politiques, l'allègement des contraintes administratives, la révision des conditions de représentation géographique et de création en vue d'assurer une

plus grande flexibilité dans la gestion à l'échelle locale et régionale", outre le "renforcement de la lutte contre le nomadisme politique des élus, pour conférer davantage de crédibilité à l'action partisane, et l'adoption de la numérisation dans la gestion des affaires des partis et de leurs structures".

La réunion s'est déroulée en présence de représentants du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, et du ministère des Relations avec le Parlement.

RA/APS